

POUR PARTIR EN EUROPE, COMMENCEZ PAR NOUS RENCONTRER

EMPLOI

ÉTUDES

STAGES

ÉCHANGES

ALTERNANCE

PROJETS

VOLONTARIAT

Un réseau près de chez vous
www.eurodesk.eu



Financé par
l'Union européenne

Soutenu par
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

cidj
#Infojeunesse

PORTAL EUROPEEN
DE LA JEUNESSE
europa.eu/youth

Que ce soit pour des études, un stage professionnel ou un séjour linguistique, un job ou une mission de volontariat, une expérience à l'étranger est un précieux atout, qui enrichit un parcours et développe des compétences.

Bien qu'exaltant, un départ se réfléchit et s'organise. C'est la raison pour laquelle Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine édite ce guide.

Vous y trouverez des informations sur les programmes de mobilité ainsi que des contacts, afin de mettre un maximum de chances de votre côté pour faire de ce séjour une expérience réussie.

Présentes en proximité, sur tous les territoires, les structures Info Jeunes participent aux réseaux européens de l'information, tels que EUROPE DIRECT et Eurodesk, garantissant au citoyen une information de proximité gratuite et fiable.

En espérant que ces pages susciteront des envies de mobilité et vous en faciliteront l'accès, nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine

INTRODUCTION / QUELQUES REPÈRES 6

L'Union européenne.....	6
Les institutions européennes.....	6
Eurodesk.....	7
Le réseau EUROPE DIRECT.....	8

ILS SONT PARTIS, POURQUOI PAS VOUS ? 9

6 idées reçues.....	9
6 bonnes raisons de partir.....	10

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR 11

Langues.....	11
Papiers.....	11
Santé.....	12
Transport.....	13
Logement.....	14
Argent.....	14
Allocations chômage.....	15
Impôts.....	15
Retraite.....	16
S'informer sur le pays.....	16
Retour.....	16
Valoriser son expérience.....	17

FAIRE DES ÉTUDES 18

Quand partir.....	18
Partir à titre individuel.....	21
Partir dans le cadre d'un programme.....	22
Trouver une aide financière.....	24

TROUVER UN STAGE 31

Réglementation.....	31
Comment chercher un stage ?.....	31
Partir dans le cadre d'un programme.....	33
Trouver une aide financière.....	35
Europass Mobilité.....	41

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB 42

Comment chercher un emploi ?.....	42
Comment chercher un job ?.....	44
Formuler sa candidature.....	45
Reconnaissance professionnelle.....	46
Autres pistes.....	46

FAIRE DU VOLONTARIAT 49

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?.....	49
Partir dans le cadre d'un programme.....	49

PARTIR AUTREMENT 56

Partir dans le cadre d'un programme.....	56
Partir à l'aventure.....	58
Trouver une aide ou bourse de voyage.....	59

EN SAVOIR PLUS 63

L'information à la source.....	63
Structures Info Jeunes.....	64

Directrice de la publication : Constance d'Auber de Peyrelongue

Coordination et rédaction : A. Beucher Negremont, L. Cafaro, C. Conlon, S. David, A. De Sousa, S. Girardeau, A. Lettieri, A-L. Martinat

Maquette : Marielle Chaprenet

Impression : GDS imprimeurs

Crédits photos : Pixabay - Shutterstock

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par le CIDJ, Eurodesk France et Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les coordinateurs régionaux Eurodesk en France.

Site régional : www.infojeunes-na.fr

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal en cours

L'Union européenne

Initiée par six États membres en 1951, elle compte actuellement **27 États** (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchéquie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Les institutions européennes

■ Les acteurs de l'Union européenne sont les États membres et les institutions européennes : le Conseil européen, la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen.

- **Conseil européen**
<https://www.consilium.europa.eu>
- **Commission européenne**
<https://ec.europa.eu>
- **Conseil de l'Union européenne**
<https://www.consilium.europa.eu>
- **Parlement européen**
<https://www.europarl.europa.eu>

■ À cela s'ajoutent des organes de contrôle :

- **Cour de justice de l'Union européenne**
<https://curia.europa.eu>
- **Cour des comptes de l'Union européenne**
<https://www.eca.europa.eu>
- **Le Parquet européen depuis juin 2021**
<https://www.eppo.europa.eu/en>

■ Des organes financiers :

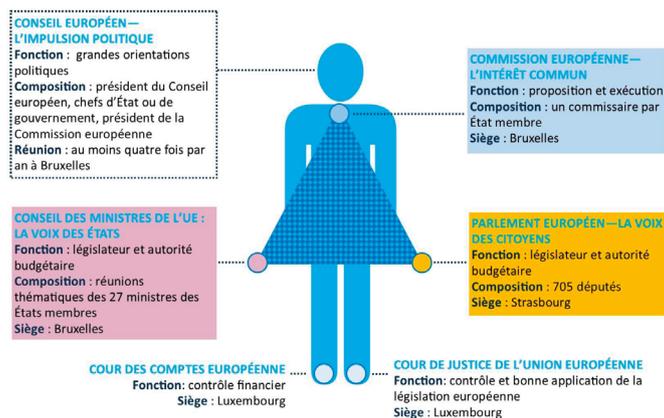
- **Banque centrale européenne - BCE**
<https://www.ecb.europa.eu>
- **Banque européenne d'investissement - BEI**
<https://www.eib.org>

■ Et des organes consultatifs :

- **Comité économique et social européen**
<https://www.eesc.europa.eu>
- **Comité européen des régions**
<https://cor.europa.eu>

Les institutions de l'Union européenne

Schéma développé par le Centre d'Information Europe Direct de Strasbourg



■ Au-delà des institutions de l'Union européenne :

Il existe le **Conseil de l'Europe**, qui joue un rôle de garant des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit sur le continent européen.

<https://www.coe.int>

Pour en savoir plus sur l'Europe et l'Union européenne :

<https://www.touteurope.eu>

Eurodesk

Réseau destiné aux professionnels et aux jeunes, Eurodesk

a pour mission de faciliter la mobilité en Europe, en proposant un panorama complet des dispositifs, des bourses et des aides financières. Il met à votre disposition des informations pratiques sur les études, la formation professionnelle, les stages, l'emploi, les échanges, les rencontres et les initiatives de jeunes.

■ Le réseau Eurodesk contribue au **portail européen de la jeunesse** sur lequel vous trouverez de nombreuses informations pratiques : <https://youth.europa.eu>

■ Grâce à son réseau de correspondants présents dans toute l'Europe, Eurodesk peut vous aider à **trouver des partenaires**. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes avec le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) comme coordinateur national à Paris, et plus de 140 référents présents dans les structures Info Jeunes réparties sur tout le territoire : <https://eurodesk.eu>

Le réseau EUROPE DIRECT

Les centres EUROPE DIRECT amènent l'Union européenne, ses politiques et ses valeurs dans tous les recoins de l'Europe et renforcent le lien essentiel entre les institutions et les citoyens, en promouvant le dialogue et une citoyenneté européenne active. Ils offrent un service d'information gratuit et sont à même de conseiller et répondre aux questions sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses politiques et ses financements.

Trouvez le Centre EUROPE DIRECT le plus proche de chez vous :

• En sélectionnant votre État membre sur le site de la Commission européenne : https://european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

• Et découvrez les 50 centres présents en France en consultant cette carte : https://france.representation.ec.europa.eu/points-de-contact-en-france_fr

EUROPE DIRECT
europedirectfrance.eu

50 europe direct
en France

Trouvez un ED près de chez vous :

. Agon	. Marseille
. Angers	. Maubeuge
. Ajaccio	. Melun
. Amiens	. Montpellier
. Angoulême	. Moulins
. Auch	. Nancy
. Aurillac	. Nantes
. Besançon	. Nice
. Bordeaux	. Nîmes
. Caen	. Orléans
. Cergy	. Paris
. Clermont-Ferrand	. Pau
. Calombey-les-Belles	. Pierreluis
. Dijon	. Poitiers
. Douai	. Prades
. Dunkerque	. Reims
. Evreux	. Rennes
. Fort-de-France	. Saint-Brieuc
. Grenoble	. Saint-Denis
. Laval	. Saint-Germain-en-Laye
. La Roche-sur-Yon	. Strasbourg
. Le Mans	. Toulouse
. Lille	. Tours
. Limoges	. Valence
. Lyon	. Vire



6 idées reçues

1. « Il faut avoir les moyens pour partir ! »

Partir à l'étranger entraîne des dépenses (*transport, nourriture, logement, etc.*) mais il existe des programmes et bourses qui permettent de les réduire, et parfois même de les couvrir !
Voir p. 49

2. « Le programme Erasmus+ ? C'est pour les étudiants ! »

Erasmus+ s'adresse à TOUS les jeunes, qu'ils soient lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi... et même aux adultes (*professeurs et animateurs jeunesse notamment*) !
Voir p. 35

3. « Les démarches sont compliquées ! »

Il est vrai qu'elles sont parfois longues et impliquent une préparation et une organisation assez rigoureuses, mais le jeu en vaut la chandelle, alors accrochez-vous !
Voir p. 11

4. « Il faut un très bon niveau en langue pour partir »

Si l'objectif est de décrocher un emploi qualifié, mieux vaut en effet maîtriser la langue du pays. Cependant, il est tout à fait possible de trouver un job ou une mission de volontariat avec un niveau débutant ou intermédiaire.
Voir p. 49

5. « On est loin de sa famille et de ses amis »

Quitter sa zone de confort peut être difficile, mais c'est là tout l'intérêt ! Perdre ses repères, se confronter à une autre réalité, rencontrer de nouvelles personnes... sont autant d'expériences excitantes à vivre et à partager !
Voir p. 17

6. « Je ne sais pas où m'adresser »

S'il est vrai que l'information est partout, il est parfois difficile de s'y retrouver, de comprendre les procédures à suivre, ou de savoir si l'on est éligible aux programmes et aux aides ou non. Les professionnels du réseau Info Jeunes / Eurodesk vous conseillent et vous accompagnent gratuitement. Contactez-les !
Voir p. 64

ILS SONT PARTIS, POURQUOI PAS VOUS ?

6 bonnes raisons de partir

Envie de changer d'air ? L'idée de partir vous trotte dans la tête depuis un moment mais vous hésitez encore ? Partir à l'étranger est une expérience formatrice et enrichissante... voici une petite liste qui vous aidera à sauter le pas.

1. Apprendre autrement !

Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience internationale vous permet de découvrir d'autres façons de travailler ou d'étudier, d'autres méthodes d'apprentissage, d'autres formes d'organisation. C'est une excellente façon de développer vos compétences et de devenir force de propositions dans votre vie professionnelle future.

2. « Jag talar svenska » (Je parle suédois) :

Le moyen le plus efficace d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie ! Même si les premiers jours peuvent être fatigants, vous allez être surpris de la rapidité à laquelle vous progresserez.

3. Immersion totale :

Vous n'êtes pas simplement « de passage ». Vous allez avoir le temps de découvrir un pays en profondeur, de rencontrer les habitants et de vous glisser dans leur peau, de connaître leur culture et vous pourrez témoigner à votre retour d'un vrai vécu et d'un carnet d'adresses international.

4. Vous connaître et développer votre « adaptabilité » :

En découvrant une langue, une culture, des personnes, vous pourrez faire le point sur vos valeurs et vos atouts et apprendre à vous adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs.

5. Boostez votre CV :

Une expérience internationale, ça se valorise dans un CV ! Elle fera de vous un candidat plus intéressant. Selon une étude de la Commission européenne en 2014, les étudiants Erasmus+ auraient un taux d'employabilité 70% plus élevé que l'ensemble des étudiants.

6. « Open your mind! »

À travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous deviendrez plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout !

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

Un séjour à l'étranger pour des études, un stage, un emploi ou un volontariat nécessite un minimum de préparation. La préparation de votre départ est la première étape d'un séjour réussi, ne l'oubliez pas ! Les éléments suivants méritent une attention particulière.

Langues

Selon les projets, il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pensez toutefois à **tester votre niveau et commencez à vous imprégner de la langue du pays** grâce aux applis, films et séries en VO, cafés et tandems linguistiques, ou en échangeant en ligne.

<https://europa.eu/europass/fr>

<https://tandem-linguistique.org>

<https://www.50languages.com>

<https://www.hellotalk.com>

<https://www.alte.org>

<https://dialangweb.lancaster.ac.uk>

<https://www.bbc.co.uk/learningenglish>

<https://forvo.com>

<https://www.epals.com>

<http://www.leeve.fr/fr>

<https://parkur.ofaj.org>

Bon à savoir

Vous partez avec Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité ? L'accès à la plateforme **Online Linguistic Support (OLS)** vous est offert !

Testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 22 langues proposées !

<https://academy.europa.eu>

(rubrique Nouvelles communautés / Learn Languages)



Papiers

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE.

Si vous partez plus de 3 mois pour étudier, travailler ou mener un projet, selon le pays, il sera nécessaire de vous enregistrer auprès des autorités (généralement à la mairie ou au commissariat de police). Vous obtiendrez alors une attestation d'enregistrement de durée illimitée.

<https://europa.eu/youreurope>

(rubrique Séjourner, Voyager / Formalité de séjour)

www.service-public.fr

(rubrique Etranger)

Hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.

www.diplomatie.gouv.fr

(rubrique Le Ministère / Organisation et annuaires)

(rubrique Je pars à l'étranger)

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

Bon à savoir

■ En raison du **Brexit**, vous pourriez désormais avoir besoin d'un visa pour vous rendre au Royaume-Uni.

<https://brexit.gouv.fr>
www.gov.uk/check-uk-visa

■ **Le Programme Vacances Travail (PVT)** est une option intéressante pour aller au-delà de l'Europe ! 16 pays ont signé avec la France des accords qui simplifient l'obtention de visa permettant aux jeunes d'y travailler ou de voyager. Plus d'infos p. 44

■ Pour les séjours de longue durée, **l'inscription au registre des Français établis hors de France** est conseillée.
Contactez le consulat français de votre pays d'accueil.

Santé

Avant votre départ, demandez **la carte européenne d'assurance maladie** (CEAM). Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Pour vous faire rembourser des soins reçus à l'étranger, envoyez vos factures avec le Formulaire 12267*06 « Soins reçus à l'étranger » rempli à votre caisse d'assurance maladie.

www.ameli.fr
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17466>

Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts : les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français et leurs cotisations sont versées en France. Les salariés d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent et cotisent à ce régime.

Hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. Faites le point sur **les vaccins nécessaires** et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire **une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement**.

www.cleiss.fr
www.cfe.fr

Bon à savoir

Le **112** est le **numéro d'appel d'urgence** valable partout en Europe.

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

Transport

Et si on voyageait autrement ?

Pour agir contre le réchauffement climatique, il est urgent de revoir nos habitudes et d'adopter un comportement responsable, à commencer par réduire nos voyages en avion.

Sachant qu'un trajet en avion émet 1 500 fois plus de CO₂ que le train, il serait raisonnable de ne recourir au transport aérien qu'en l'absence d'alternatives possibles. Prenez vos billets à l'avance pour bénéficier du meilleur tarif et lisez bien les conditions (*enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages*) qui varient selon les compagnies.

■ **Si vous préférez le train**, les trains de nuit et les pass Interrail sont d'excellentes options pour voyager en Europe, voire un peu plus loin !

<https://www.interrail.eu/fr>
<https://www.omio.fr/trains>
<https://www.raileurope.com>

 **Le concours #DiscoverEU**, organisé deux fois par an, permet à 35 000 jeunes européens de gagner un pass Interrail. Pour participer, vous devez impérativement être dans l'année de vos 18 ans. **Tentez votre chance et partez à la découverte de l'Europe en train**, en solo ou avec vos amis !

<https://youth.europa.eu/discovereu>

Pensez aussi à d'autres **modes de transports plus écologiques** comme le bus, le covoiturage ou encore le bateau pour vos déplacements. N'oubliez pas que le permis de conduire français est valable dans toute l'UE. Au-delà de ces frontières, un permis international ou local peut être exigé.

■ **Vous souhaitez découvrir d'autres idées de mobilité durable ?** Retrouvez des articles sur la mobilité durable dans la rubrique « Voyageur » de notre site internet :

<https://www.infojeunes-na.fr/articles/voyager>

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR



• **Des sites et applis participatives** permettent de trouver et de partager **des lieux** (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) **et activités** (cinémas, musées) **accessibles** selon votre handicap en Europe et dans le monde.

<https://inclusivemobility.eu>
<https://www.jaccede.com>

• L'association Erasmus Student Network France et ses partenaires européens ont développé **un site internet pour les jeunes en situation de handicap** souhaitant effectuer une mobilité internationale : <https://mobility-with-disabilities.org/fr>

Retrouvez plus d'informations sur vos droits de passerger sur le site internet

L'Europe est à vous

<http://europa.eu/youreurope>

(rubrique Séjourner, Voyager / Droits des passagers)



Plus d'infos
dans nos brochures
Eurodesk!

Logement

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension :

ces formules vous dépanneront pour quelques nuits.

<https://www.hihostels.com>

<https://www.hostelz.com>

<https://www.roomgo.net>

www.ethik-hotels.com

<https://www.couchsurfing.com>

www.la-voyageuse.com

<http://www.europeanhostels.com>

■ **Pour un séjour de longue durée**, la colocation reste souvent la solution. Les services des relations internationales des écoles et universités ou les centres Info Jeunes peuvent vous orienter dans vos recherches.



Airbnb aide les personnes en situation de handicap à trouver des hébergements adaptés (accès de plain-pied, porte large, ascenseur, lit ajustable, stationnement...).

www.airbnb.fr

Argent

■ Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et **prévoyez le budget nécessaire** pour couvrir vos frais (passeport, visa, assurance, logement, nourriture).

■ **L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger** n'est pas indispensable mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Les justificatifs demandés varient selon les pays (justificatif de domicile, titre de séjour si hors UE, attestation d'études...). Demandez une lettre de recommandation à votre banque française, ça peut toujours être utile !

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

■ **Si vous souhaitez utiliser votre compte français** pendant votre séjour à l'étranger, examinez les conditions de votre banque (coût des virements, commissions et frais de retrait).

■ **Pensez aux cartes de réductions :**

• **Carte jeunes européenne** : <https://eyca.org> - <https://cartejeunes.fr>

• **Carte d'étudiant internationale** : <https://www.isic.fr>

• **Carte FUAJ** : <https://www.hifrance.org>

Bon à savoir

Vous partez dans le cadre d'un programme ? **Certaines bourses sont cumulables** avec les aides de l'État, de votre région, département ou de votre ville ! Vérifiez leurs critères d'éligibilité et postulez !

Allocations chômage

Si vous partez chercher un emploi dans un autre pays de l'UE, vous pouvez demander **le transfert de vos allocations chômage pendant 3 mois**. Vous devez être inscrit et indemnisé par Pôle Emploi pour demander un maintien de droits (*via le formulaire U2 remis par votre conseiller*). Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage à l'étranger qui se mettra en contact avec votre conseiller Pôle Emploi en France. La même démarche est à effectuer si vous percevez une indemnité dans un pays de l'Espace économique européen et que vous rentrez en France.

<http://europa.eu/youreurope>

(rubrique Travail et retraite / Chômage et allocations)

www.pole-emploi.fr

(rubrique Mobilité internationale)

Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe.

Dans la plupart des pays européens, les impôts sont prélevés à la source (*sur le salaire*). En général, c'est la domiciliation fiscale qui s'applique : si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France. Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence. Si vous travaillez à l'international, vérifiez ce que prévoit la convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

<http://europa.eu/youreurope>

(rubrique Travail et retraite / Fiscalité)

www.impots.gouv.fr

(rubrique Particuliers / Signaler mes changements de situation)



PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

Retraite

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger **varie selon les pays**. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Elle permet à toute personne ayant travaillé dans plusieurs pays de faire valoir ses périodes de travail à l'étranger pour le calcul de sa pension retraite.

Une quarantaine d'États et de territoires ont également signé une convention avec la France.

www.lassuranceretraite.fr

www.cleiss.fr

S'informer sur le pays

Avant de partir, informez-vous sur le pays, sa culture, son climat et son mode de vie. Commencez par **consulter les « Clics Pays » du réseau Eurodesk** qui recensent les sites internet incontournables pour tous les pays européens

(<https://www.cidj.com/zoom-sur-les-outils-eurodesk>).

Vous trouverez aussi beaucoup d'informations pratiques sur le portail YourEurope (<http://europa.eu/youreurope>), sur les guides touristiques et sur les dossiers pays réalisés par le Ministère des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr (rubrique Services aux français / Préparer son expatriation / Dossiers pays de l'expatriation).

Vous pouvez également **télécharger l'application « World Customs & Cultures »** : elle permet d'en apprendre plus sur les coutumes et autres habitudes de nombreux pays à travers le globe.

<https://world-customs-cultures.fr.softonic.com/iphone>

Retour

Certaines démarches sont à engager avant de partir, d'autres dès votre retour en France. **Informez-vous sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés.**

www.emploi-store.fr

www.ufe.org

(rubrique Je rentre en France)

www.service-public.fr

(rubrique Comment faire si / Je reviens vivre en France)

PRÉPARER SON DÉPART ET SON RETOUR

Valoriser son expérience

■ **Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises** au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels. Les outils AKI, Europass et Youthpass et les badges numériques vous aideront à identifier et à valoriser vos nouvelles compétences.

www.aki-app.org/fr

<https://europa.eu/europass>

www.youthpass.eu

■ **Conservez tous les justificatifs** de votre expérience à l'étranger dans un dossier.

■ Dès votre retour, **illustrez votre expérience sur vos réseaux personnels et professionnels**. Dans tous les cas, consultez les paramètres de sécurité de vos réseaux sociaux et soignez votre e-réputation !

Le portail Découvrir le monde

rassemble les programmes et bourses de mobilité, témoignages, actualités et conseils pratiques pour tous les jeunes qui souhaitent bouger à l'étranger.

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>



S'il est plus simple de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'un partenariat ou d'un programme d'échange avec votre établissement français, il est aussi possible de commencer ou de poursuivre vos études à l'étranger sans être inscrit en France.

Quand partir ?

■ Avant le bac

> Établissements scolaires français à l'étranger :

Suivre une scolarité à la française, mais à l'étranger, c'est possible ! Un vaste réseau de **566 établissements d'enseignement français** (écoles, collèges et lycées) présents dans **138 pays**, vous permet de suivre un enseignement conforme au programme du Ministère de l'Éducation nationale. Vous pourrez notamment préparer le brevet ou le baccalauréat français. Attention, des frais de scolarité sont demandés. Possibilité de bourse sous conditions.

www.aefe.fr

Bon à savoir

Avec le programme « **Bourses de Londres** » du Ministère de l'Éducation nationale, passez votre année de première ou de terminale dans un lycée français à **Barcelone, Madrid, Dublin, Londres, Munich ou Vienne**. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus de la famille. Plus d'informations auprès de votre établissement.

www.eduscol.education.fr

 « **ADN Carbone 0** » est un nouveau programme d'échanges scolaires connecté et éco-citoyen. Il met en contact des enseignants du réseau AEFÉ et leurs classes de 3^e pour construire un projet commun, et mobilise les participants à mener une réflexion autour des émissions de CO₂ et leur compensation à travers la plantation d'arbres.

www.aefe.fr

> Partenariats inter-établissements :

Vous pouvez partir en mobilité à l'étranger dans le cadre d'un partenariat conclu par votre établissement (ou le rectorat) avec un établissement étranger. Un contrat d'études sécurise la mobilité.

Dans chaque académie, il existe une Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) qui peut vous informer sur les différentes possibilités de mobilité au sein des établissements :

- Académie de Bordeaux : www.ac-bordeaux.fr
- Académie de Limoges : www.ac-limoges.fr
- Académie de Poitiers : www.ac-poitiers.fr

Bon à savoir

Les programmes d'échange « **Brigitte Sauzey** » et « **Voltaire** » de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) permettent de partir entre 3 et 6 mois en Allemagne durant le collège ou le lycée. Ces programmes engagent une réciprocité avec le correspondant allemand. www.ofaj.org

Nouveau !

Depuis la rentrée 2022, **une mention « mobilité européenne et internationale » au baccalauréat** est désormais possible pour tous les élèves de fin de seconde ou de première (voies générale et technologique) partant en mobilité pour une durée minimale de 4 semaines, dans le cadre du programme Erasmus+ ou de l'OFAJ. Cette mention est validée via un rapport écrit et un oral devant un jury.

> Partir hors partenariat / hors programme d'échange :

Une année dans un établissement scolaire étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue. Attention, cette année peut s'avérer très chère et ne sera pas forcément reconnue par l'Éducation nationale à votre retour. Des organismes proposent des immersions en établissements scolaires à l'étranger. www.loffice.org - www.unosel.org - www.unse.org - www.afs.fr

Dans un autre cadre, **les échanges de jeunes du Rotary** permettent à des lycéens d'effectuer une année scolaire à l'étranger en étant parrainés par les Rotary clubs locaux. La pension complète et les frais de scolarité sont pris en charge. Cette mobilité entraîne une interruption dans la scolarité française du jeune pour passer une année scolaire à l'étranger. Renseignez-vous auprès du Rotary Club près de chez vous.

www.rotary.org/fr (rubrique Nos programmes / Programmes pour les jeunes)
www.crjfr.org

> Autres possibilités :

■ **Le baccalauréat international (IB)** est un diplôme étranger délivré par l'Organisation du baccalauréat international située à Genève, en partenariat avec plus de 5 000 établissements scolaires implantés dans le monde entier. En France, il est généralement reconnu avec l'équivalence du baccalauréat. www.ibo.org/fr

■ **Le baccalauréat européen** est un diplôme proposé uniquement par le réseau des « Écoles européennes » (ou agréées). Les bacheliers titulaires de ce diplôme peuvent intégrer de plein droit les établissements d'enseignement supérieur des États membres de l'UE, ainsi que ceux de plusieurs autres pays. www.eursec.eu/fr

■ **Le baccalauréat franco-allemand** est un diplôme spécifique proposé par 3 lycées franco-allemands (Buc, Fribourg et Sarrebruck), offrant un programme d'enseignement harmonisé et établi conjointement entre la France et l'Allemagne. www.education.gouv.fr (rubrique Enseignements / Europe et international)

Bon à savoir 

Les sections binationales permettent la délivrance simultanée du baccalauréat français et d'un baccalauréat étranger (l'AbiBac pour la France et l'Allemagne, le BachiBac pour la France et l'Espagne, l'EsaBac pour la France et l'Italie).

www.education.gouv.fr (rubrique Enseignements / Europe et international)

■ Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent **justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens.**

Bon à savoir 

Une étude d'Eurydice révèle de profondes **inégalités d'accès aux études supérieures en Europe**. Si certains pays comme la Suède, l'Autriche et la Finlande ne réclament aucun frais d'inscription à leurs étudiants (et leur versent même des bourses pouvant s'élever jusqu'à 10 000 € par an !), d'autres pays, comme l'Irlande, affichent des frais d'inscription pouvant s'élever jusqu'à 30 000 € par an.

■ Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez probablement admis en première année d'études.

■ Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

- **Au niveau européen**, le système de la licence, master et doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.
- **Pour les pays hors UE**, les modalités d'inscription varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Bon à savoir 

Bachelier ou étudiant, vous pouvez prendre **6 ou 12 mois de césure** pendant vos études supérieures (et ce, dès la fin du lycée) pour mener un projet personnel ou professionnel à l'étranger tout en conservant votre statut et vos bourses étudiantes. Votre césure terminée, vous pourrez intégrer l'établissement dans lequel vous êtes inscrit ou vous réorienter. Cette période étant encadrée, vous devrez commencer par faire la demande de césure sur Parcoursup et/ou obtenir l'accord d'un établissement d'enseignement supérieur.

www.etudiant.gouv.fr

Partir à titre individuel

S'inscrire de manière autonome dans un établissement à l'étranger permet une grande liberté dans le choix des destinations, des formations et de la durée d'études. Il vous faudra néanmoins effectuer vous-même toutes les démarches administratives et payer des frais d'inscription.

■ Trouver un établissement et vous inscrire

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Informez-vous et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée. Des frais d'inscription vous seront généralement demandés et ils sont souvent plus élevés qu'en France.

www.euroguidance-france.org

<https://studyportals.com>

www.umultirank.org

<http://whed.net>

Bon à savoir 

Il existe peu d'aides financières lorsque l'on s'inscrit spontanément dans un établissement à l'étranger, car les aides sont souvent accordées aux étudiants avec d'excellents résultats ou ceux issus de filières ou de niveaux spécifiques. Référez-vous à la section « Trouver une aide financière » ou renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil afin de savoir si des aides locales sont proposées à des étudiants étrangers.

■ Faire reconnaître vos diplômes

Il vous sera parfois nécessaire de **faire reconnaître vos diplômes** suivant les études que vous souhaitez effectuer.

Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Toutefois, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme.

Un conseil : commencez les démarches (attestations, traductions de diplômes...) **1 an à l'avance.**

www.france-education-international.fr

Étant donné que vous préparez dans ce cas un diplôme étranger, **renseignez-vous sur la reconnaissance de ce dernier à votre retour en France** (ou dans le pays souhaité), surtout selon la profession que vous visez.

En Europe, le système de reconnaissance et d'équivalence de la plupart des diplômes est facilité.

Partir dans le cadre d'un programme

Partir en mobilité dans **un établissement étranger partenaire** de votre établissement français offre plus de facilités (*frais d'inscription uniquement en France, éligibilité à des aides, reconnaissance de la mobilité...*), même si les destinations et les durées d'études à l'étranger sont plus restreintes.

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords de partenariat avec des établissements étrangers et participent à **des programmes d'échanges**, tels que le célèbre programme Erasmus+.



La transition écologique est une des priorités du nouveau programme Erasmus+ (2021-2027). Cela se traduit par le soutien des mobilités à moindre impact carbone, le recours à des activités virtuelles (*mobilités hybrides*) et par des partenariats axés sur l'éducation au développement durable et à la transition environnementale.

<https://agence.erasmusplus.fr>

Bon à savoir 

Le nouveau programme Erasmus+ (2021-2027) est non seulement plus écologique mais aussi plus accessible et inclusif !

Avec un budget doublé, il vise à accroître considérablement le nombre de bénéficiaires et porte une attention particulière aux personnes les moins favorisées.

<https://agence.erasmusplus.fr>

■ Erasmus+ Enseignement scolaire

Des échanges scolaires permettent aux équipes éducatives et à leurs élèves (*de la maternelle au lycée*) de travailler sur une thématique commune et de se rencontrer. Des mobilités individuelles sont aussi possibles. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.

<https://agence.erasmusplus.fr>

■ Erasmus+ Formation professionnelle

Les élèves et apprentis peuvent obtenir une bourse pour suivre **une formation dans un organisme de formation professionnelle en Europe** (*avec une période en entreprise obligatoire*) pour une période de 2 semaines à 1 an. Une bourse est prévue pour les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et de transport. Son montant varie selon le pays et la durée du séjour. Informez-vous auprès de votre centre de formation.

<https://agence.erasmusplus.fr>

Bon à savoir 

La situation de l'apprentissage est très contrastée en Europe.

Certains pays comme le Danemark, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche l'ont parfaitement intégré à leur système de formation. D'autres pays tels que l'Islande, la Norvège, le Luxembourg, la Finlande et la France montrent une volonté de le renforcer. Enfin, quelques pays témoignent d'un très grand retard en matière d'apprentissage. C'est le cas de la Suède, de la Roumanie et de l'Espagne.

www.euroappmobility.eu - www.onisep.fr

■ Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe et hors Europe et ce, **dès leur 2^e année d'études**. Ils peuvent partir **entre 2 et 12 mois** à l'étranger et bénéficier d'une bourse. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<https://agence.erasmusplus.fr>

Bon à savoir 

Les étudiants bénéficient de **12 mois de mobilité Erasmus+**, études et/ou stages, par cycle d'études (licence, master, doctorat).

<https://agence.erasmusplus.fr>

■ Masters conjoints Erasmus Mundus

Les étudiants peuvent préparer leur master **dans plusieurs pays** (*au moins trois*) pour obtenir un diplôme commun. Possibilité de bourse pour leurs frais de séjour, de voyage et d'installation. Consultez le catalogue en ligne et contactez le consortium qui propose le master qui vous intéresse.

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu> - <https://agence.erasmusplus.fr>

Bon à savoir 

La Carte étudiante européenne facilite la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe et permet à ses titulaires d'accéder à la bibliothèque universitaire et d'y emprunter des livres, de payer différents services de la vie universitaire (*resto U, lavomatic...*), de numériser et partager ses documents administratifs.

<https://europeanstudentcard.eu>



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ?

Le site InclusiveMobility.eu recense des lieux *handi-friendly* et les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe. Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique.

<https://inclusivemobility.eu> - <https://exchangeability.eu>
<https://agence.erasmusplus.fr>

■ Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir

L'association propose à ses Compagnons de **moins de 25 ans** d'opter pour la « Prépa Tour de France ». Cette formation en alternance inclut une période d'**1 an à l'étranger** pendant laquelle les « itinérants » perçoivent une bourse Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com

■ Autres programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://micefa.org> (Etats-Unis et Canada) - www.bci-qc.ca (Québec, Canada)

www.isepstudyabroad.org

Vous êtes un élève, apprenti, stagiaire ou étudiant de l'enseignement agricole ? Participez au concours MoveAgri

et remportez une bourse de 300 € pour visiter la capitale européenne de votre choix !

<https://moveagri.educagri.fr>

Trouver une aide financière

Pour un séjour d'études à l'étranger, les aides financières françaises sont plus nombreuses lors d'un départ encadré par un programme d'échange que lors d'un départ en solo. Parfois, des bourses peuvent être octroyées par **les autorités du pays d'accueil aux étudiants étrangers**.

■ Aides des pays étrangers

Des plateformes recensent des milliers de bourses disponibles dans le monde entier.

www.european-funding-guide.eu - www.scholarshipportal.com

■ Bourses des ministères européens en charge de l'éducation

Consultez les bourses destinées aux étudiants internationaux disponibles dans l'UE.

<https://education.ec.europa.eu/study-in-europe>

Google Europe propose une bourse aux jeunes en situation de handicap qui étudient les sciences informatiques ou technologiques. Elle donne droit à 7 000 € pour poursuivre des études dans une université européenne ou d'Israël pendant 1 an.

<https://buildyourfuture.withgoogle.com/scholarships/google-students-with-disabilities-scholarship/>

■ Aides nationales

> Maintien de la bourse sur critères sociaux pour un séjour d'études dans un autre pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires d'un autre pays de l'UE, qui bénéficient de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux en France (à l'exception des étudiants inscrits dans des formations relevant des Ministères de la Culture et de l'Agriculture) et qui suivent des études supérieures « en solo » dans un autre pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent continuer à percevoir leur bourse sous conditions. Contactez votre Crous local.

www.etudiant.gouv.fr (rubrique bourses sur critères sociaux)

www.crous-bordeaux.fr

www.crous-limoges.fr

www.crous-poitiers.fr

Pour les étudiants en formations sanitaires et sociales (*infirmiers, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés...*), les régions sont seules compétentes dans l'attribution de bourses sur critères sociaux. En Nouvelle-Aquitaine, cette bourse est maintenue pour une mobilité internationale effectuée dans le cadre d'un programme d'échange avec un établissement néo-aquitain.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

> Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une partie de leur formation à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du Ministère chargé de l'enseignement supérieur ou du Ministère de la Culture. L'aide est valable pour une mobilité entre 2 et 9 mois, et est limitée à 9 mensualités (*études ou stages*) pour l'ensemble des études. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

> Aide pour les apprenants de l'enseignement agricole

Les élèves de CAP agricole, de bac général, technologique ou professionnel, ainsi que les étudiants en BTS agricole peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour un séjour d'études ou un stage de 28 jours minimum, que ce soit en Europe ou hors Europe. Cette aide varie entre 120 et 1 000 € et un bonus est possible en cas d'utilisation de modes de transports doux. Cette aide s'intègre dans le cadre d'un programme d'échange. Une seule aide à la mobilité est possible par cycle de formation.

www.educagri.fr

www.chlorofil.fr

<https://moveagri.educagri.fr> (Réseau des élèves et étudiants qui bougent à l'étranger)

> Bourses pour le Collège d'Europe

Les étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne) peuvent percevoir une bourse « Politique de voisinage-UE » couvrant leurs frais de scolarité, de nourriture et d'hébergement, dans le cadre de la politique européenne de voisinage
www.coleurope.eu

■ Aides locales

> Région Nouvelle-Aquitaine : séjours d'études à l'étranger post-bac

L'aide régionale est accordée pour un séjour d'une **durée minimale de 8 semaines**, selon les modalités suivantes :

- Pour les non-boursiers : 80 €/semaine complète de séjour
- Pour les boursiers : 100 €/semaine complète de séjour

Une aide supplémentaire est accordée sous conditions de revenus (*bonus inclusion*) ou pour les personnes en situation de handicap.

Attention : cette aide régionale n'est pas cumulable avec la bourse Erasmus+ et l'aide à la mobilité internationale pour les boursiers (*sauf pour les BTS*). Cette aide est attribuée, sous conditions de ressources, aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine et réalisant un séjour d'études post-bac à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr> - <https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr>

> Département de la Charente : bourse de mobilité internationale

Cette aide à la mobilité est attribuée sous conditions de ressources et de domiciliation des parents dans le département. Elle intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.lacharente.fr (rubrique Bourse départementale d'éducation)

> Département de la Creuse :

- **Aide à la mobilité des étudiants dans le cadre d'un programme européen :** cette aide de 110 € par mois est attribuée sans conditions de ressources, mais les parents doivent être domiciliés en Creuse depuis au moins 3 ans. Elle intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

- **Allocation départementale à la mobilité internationale (autres programmes) :** cette aide forfaitaire de 360 € est attribuée sans conditions de ressources, mais les parents doivent être domiciliés en Creuse depuis au moins 3 ans et le séjour doit durer plus de 3 mois. Elle intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.creuse.fr (rubrique Guide des aides)

> Département de la Dordogne : bourse Erasmus 24

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources dans le cadre d'un séjour Erasmus+ études supérieur à 3 mois et si la résidence principale du jeune ou de sa famille est fiscalement implantée en Dordogne.

www.dordogne.fr

> Département des Landes : aide à la mobilité étudiante dans le cadre du programme Erasmus+

Cette aide est attribuée pour un séjour d'études Erasmus+, sous conditions de ressources et de domiciliation de la famille depuis au moins un an dans le département.

www.landes.fr

> Département des Pyrénées-Atlantiques : bourse de mobilité internationale

Cette aide est attribuée aux étudiants boursiers de **moins de 28 ans** qui effectuent un séjour d'études de minimum 2 mois dans le cadre d'un programme d'échange avec leur établissement français. Leur résidence familiale doit être située dans le département.

www.le64.fr

> Département de la Vienne : Campus Mouv'86

Cette aide est attribuée, sous conditions de ressources, aux **étudiants de 18 à 25 ans** inscrits dans un établissement de la Vienne et réalisant un séjour d'études dans l'une des 10 destinations proposées par le département. Le foyer fiscal du jeune ou de la famille doit être situé dans la Vienne. Cette aide intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.lavienne86.fr (rubrique Guide des aides)

> Département de la Haute-Vienne : aide à la mobilité des étudiants à l'étranger

Cette aide de 150 € par mois est attribuée, sous conditions de ressources, aux étudiants haut-viennois inscrits dans un établissement du département (*ou en dehors si la formation n'existe pas en Haute-Vienne*). Le foyer fiscal du jeune ou de la famille doit être situé en Haute-Vienne. Cette aide intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.haute-vienne.fr

> Autres aides locales

Certaines intercommunalités et communes proposent des aides à la mobilité pour des séjours d'études.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de votre référent Eurodesk local (voir contacts p. 64 et sur le site somobilite.fr).

■ Aides par pays

Allemagne

> **L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)** soutient des programmes individuels pour les collégiens et lycéens (programmes « *Sauzay* » et « *Voltaire* »), des rencontres scolaires, des séminaires universitaires franco-allemands pour les étudiants, des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique.

www.ofaj.org

> **L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD)** propose un vaste programme de bourses pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, et pour étudiants en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et des bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants.

www.daad-france.fr

> **L'Université franco-allemande (UFA)** propose une aide à la mobilité de 300 € (*étudiants en licence ou en master*) ou 600 € (*doctorat*) pour un séjour en Allemagne dans le cadre de cursus franco-allemands mis en place par les établissements partenaires de ce réseau. L'UFA soutient également avec des grandes entreprises (*Michelin, Hutchinson GmbH, BNP Paribas, SaarLB*) les jeunes talents franco-allemands à travers des programmes de bourses.

www.dfh-ufa.org/fr

> **Le Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA)** offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

> **Le Centre de coopération universitaire franco-bavarois (BayFrance)** verse, dans le cadre de son dispositif Starter-Kit Bayern-France, une aide forfaitaire à la mobilité de 500 € et une indemnité pour les frais de voyage, aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et souhaitant effectuer un séjour d'études dans un établissement d'enseignement supérieur bavarois. La durée minimale de mobilité est fixée à 4 mois.

www.bayern-france.org

Espagne

> **L'association d'amitié franco-espagnole Diálogo** offre, sous conditions, des bourses de 2 000 à 2 500 € aux étudiants français ou franco-espagnols qui étudient en licence, master ou doctorat en Espagne.

www.dialogo.es

Pays-Bas

> **Le Réseau franco-néerlandais** accorde des bourses d'excellence Eole aux étudiants français en master et doctorat souhaitant effectuer un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas. Le montant forfaitaire varie entre 500 € et 1 000 €.

<https://nlfr.eu/bourses>

Royaume-Uni

> **Le British Council et le cabinet Herbert Smith Freehills** proposent une bourse d'études de 10 000 € aux étudiants français en droit désireux de suivre un programme de master LLM au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr/bourse-droit

Bon à savoir



Le British Council propose le moteur de recherche « Study UK » pour trouver une bourse d'études au Royaume-Uni.

<https://study-uk.britishcouncil.org>

Canada

> **Québec métiers d'avenir** soutient les Français de 18 à 35 ans qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (*en français ou en anglais*) de 1 à 2 ans au Québec, grâce à un programme d'accompagnement personnalisé très complet (*portail d'information, aide à la recherche de formation et d'établissement, aide à la candidature, démarches administratives, liens avec les établissements d'accueil...*).

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et PVTistes.net, partenaires de Québec Métiers d'avenir, peuvent prendre en charge les frais de dossier. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais de Québec métiers d'avenir.

www.ofqj.org

www.quebecmetiersdavenir.com

www.pvtistes.net

Bon à savoir



La France et le Gouvernement du Québec ont conclu un accord pour que les jeunes français soient exemptés des droits de scolarité en formation professionnelle dans un établissement québécois. Il faut être de nationalité française, avoir au moins 18 ans et pouvoir subvenir à ses besoins sur place.

www.education.gouv.qc.ca - www.quebecmetiersdavenir.com

> **L'OFQJ** accorde par ailleurs une aide financière de 300 € pour les jeunes partant en formation professionnelle diplômante au Québec.

www.ofqj.org

> Les Français sont éligibles à des bourses d'excellence du **Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur québécois (MEES)** pour les élèves et étudiants internationaux en formation collégiale technique et au niveau universitaire.

www.education.gouv.qc.ca

> **Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier** (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de 50 000 \$ par an, pendant 3 ans.

<https://vanier.gc.ca>

États-Unis

> **La Commission franco-américaine Fulbright** permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de ses programmes d'études (*niveau master ou doctorat*). Une candidature suffit pour postuler à plusieurs bourses. Toutefois, il vous appartient d'effectuer les démarches d'admission auprès des universités américaines.

<https://fulbright-france.org>

> **Grâce au Florida-France linkage institute**, un accord permet aux étudiants français de bénéficier de prix réduits sur les frais d'inscription pour un diplôme effectué dans une université de Floride (*tarif « résident »*).

Chine

> **L'Institut Confucius** propose des bourses d'études aux Français qui étudient le chinois en Chine. Ces bourses s'étendent sur une durée de 4 mois à 2 ans.

www.institutconfucius.fr

Taiwan

> **Le ministère de l'éducation taiwanais** offre des bourses à des étudiants français de master ou de doctorat qui souhaitent étudier dans une université taiwanaise.

<http://edutaiwan-france.org>

Australie et Nouvelle-Zélande

> **L'organisme « Etudes Australie Consulting »** vous propose un accompagnement gratuit pour trouver votre organisme de formation et étudier en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

<https://www.etudes-australie.com>

■ Aides d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.fondationdefrance.org

<https://fondationdelavocation.org>

<https://fundit.fr>

www.fondationkenza.org

www.centre-francais-fondations.org

Un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, voilà la recette gagnante pour vivre une belle expérience de stage à l'étranger !

Réglementation

En France, un stage s'inscrit généralement dans une formation en lien avec un diplôme. À l'étranger, il équivaut davantage à une courte période de travail, rarement rémunérée. Chaque pays ayant sa propre définition du stage, informez-vous sur la pratique ayant cours dans la destination choisie.

■ Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention tripartite entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. À l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Veillez cependant à l'expliquer et à la valider avec votre entreprise ou organisme d'accueil car elle peut vous permettre de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident du travail. Si vous partez faire un stage à l'étranger sans convention, pensez toutefois à demander un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

www.european-mobility.eu

www.onisep.fr (rubrique *Après le bac / Partir à l'étranger / Stages à l'étranger*)

■ Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (*temps de travail, congés, rémunération...*) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

www.euroguidance-france.org/les-differentes-formes-de-mobilite-en-europe/stages

Comment chercher un stage ?

■ 6 conseils pour optimiser vos recherches

1. Commencez les démarches **environ 6 mois à l'avance**.
2. **Faites le point** sur vos compétences et objectifs.
3. **Informez-vous** sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays.
4. **Testez votre niveau linguistique** et commencez à le renforcer avant de partir.
5. **Adaptez votre CV et votre lettre de motivation** à la langue et aux pratiques du pays.
6. **Personnalisez vos candidatures** en cherchant le nom des directions ou des ressources humaines et n'hésitez pas à faire des relances.

■ Erasmus+ Formation professionnelle

- **Les élèves et apprentis** peuvent obtenir une bourse pour effectuer un **stage de 2 semaines à 12 mois** en Europe. Une bourse est prévue pour les frais de voyage, d'hébergement et de restauration. Son montant varie selon le pays et la durée de la mobilité. Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation.

<https://agence.erasmusplus.fr>

- **Les jeunes diplômés stagiaires de la formation professionnelle, les salariés en formation continue, les stagiaires de la formation professionnelle, les personnes en réorientation professionnelle, les élèves fonctionnaires et les personnels de l'éducation des adultes** peuvent bénéficier d'une bourse pour faire un stage dans l'un des 33 pays participant à Erasmus+. Dans tous les cas, c'est à vous de trouver votre stage. Contactez votre conseiller Mission Locale ou Pôle Emploi, ou si vous êtes salarié, rendez-vous sur votre CPF.

<https://agence.erasmusplus.fr>

www.moncompteformation.gouv.fr

Bon à savoir

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ? Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de Movil'App et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe !

Movil'App est un projet financé par Erasmus+.

www.cci.fr

- **Stages Erasmus+ avec Pôle Emploi** : Les demandeurs d'emploi, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, peuvent bénéficier d'une immersion linguistique et professionnelle dans une structure d'accueil au sein de l'UE. Le programme intègre une préparation au départ, un **stage de 3 ou 6 mois**, un accompagnement par un conseiller Pôle Emploi, le maintien de l'indemnisation du chômage (si éligible), des aides financières pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi qu'un soutien linguistique. Contactez votre conseiller Pôle Emploi.

www.pole-emploi.fr (rubrique Mobilité internationale)

- **Erasmus+ OUAT (jeunes inscrits en Mission Locale)** : « OUAT » est un dispositif cofinancé par Erasmus+ et mis en œuvre par certaines Missions Locales. Il permet de partir en **stage « clés en main » en Europe durant 13 semaines** (jusqu'à 4 stages différents possibles), dans une structure publique ou privée. Le programme finance les frais de transport, l'hébergement,

des cours de langue en ligne et le suivi durant la mission. Les frais de nourriture et les dépenses personnelles sont à votre charge. Une participation d'environ 50 € peut vous être demandée. Pour pouvoir y participer, vous devez être inscrit à une Mission Locale partenaire du dispositif. Contactez votre conseiller Mission Locale.

Le programme européen Erasmus+ vous donne rendez-vous en octobre 2023 pour fêter les #ErasmusDays ! Rejoignez les festivités en participant aux activités et/ou en créant la vôtre. www.erasmusdays.eu

Trouver une aide financière

■ Aides nationales

> Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant faire un **stage de 2 à 9 mois** à l'étranger dans le cadre de leurs études peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du Ministère chargé de l'enseignement supérieur ou du Ministère de la Culture. L'aide est limitée à 9 mensualités (études ou stages) pour l'ensemble des études. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

> Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Les étudiants désirant faire un stage à l'étranger et ayant peu de ressources financières peuvent contacter le service de la vie étudiante de leur université pour demander un soutien financier.

> Aides pour les apprenants de l'enseignement agricole

- **Bourses DGER** : les élèves de CAP agricole, de bac général, technologique ou professionnel, ainsi que les étudiants en BTS agricole peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour un stage ou un séjour d'études de 28 jours minimum, que ce soit en Europe ou hors Europe. Cette aide varie entre 120 et 1 000 € et un bonus est possible en cas d'utilisation de modes de transports doux. Une seule aide à la mobilité est possible par cycle de formation.

• Aide pour les étudiants ou apprentis du supérieur :

les étudiants ou apprentis en cursus d'ingénieur, vétérinaire, paysagiste ou en master des métiers de l'enseignement, qui auront été sélectionnés par leur établissement, peuvent recevoir une aide forfaitaire de 400 € pour un stage d'au moins 6 semaines à l'étranger. Une seule aide est attribuée pour l'ensemble du diplôme préparé. La bourse n'est pas cumulable avec les autres aides à la mobilité du Ministère de l'Agriculture.

www.educagri.fr

<https://moveagri.educagri.fr> (Réseau des élèves et étudiants qui bougent à l'étranger)

www.chlorofil.fr

■ Les aides régionales

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit son soutien à la mobilité internationale des jeunes.

> Stages à l'étranger infra-bac : Stage professionnel

à l'étranger d'une durée de 2 à 4 semaines pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement ou auprès d'un organisme de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine et bénéficiant par ailleurs d'un financement Erasmus+ pour la même mobilité ou d'une durée minimum de 2 semaines pour les jeunes ne bénéficiant pas d'un financement Erasmus+ pour le même stage. Les jeunes perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage, portée à 100 € pour les apprentis boursiers, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle. Une prise en charge des frais supplémentaires liés au déplacement dans le cadre du séjour pour les apprenants en situation de handicap est possible dans la limite de 1 000 € par séjour.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

> Stage à l'étranger post-bac : Stage de 2 semaines minimum

pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les jeunes boursiers perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 100 € par semaine de stage, portée à 110 € pour les apprenants boursiers si le Revenu Fiscal de Référence est inférieur à 30 000 € (*bonus inclusion*). Les jeunes non boursiers perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage, portée à 100 € pour les apprenants boursiers si le Revenu Fiscal de Référence est inférieur à 30 000 € (*bonus inclusion*).

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

NOTA BENE : Les jeunes en BTS bénéficiaires d'une bourse Erasmus+ pour le même séjour ne peuvent pas bénéficier du *bonus inclusion*.

> Erasmus+ Stage infra-bac : Stage de 2 semaines à 6 mois,

dans un pays participant au programme Erasmus+, pour tout apprenti de niveau CAP/BEP et de baccalauréat, ou apprenti jeune diplômé, inscrit dans un établissement d'enseignement et de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine et faisant partie du Consortium régional durant l'année de mobilité. Le montant de la bourse varie selon la destination et la durée du stage.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

> Erasmus+ Stage post-bac : Stage de 2 à 12 mois,

dans un pays participant au programme Erasmus+, pour tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Nouvelle-Aquitaine et faisant partie du Consortium régional durant l'année de mobilité, de la 1^{ère} à la 5^e année (*toutes disciplines universitaires et tous niveaux*). Le montant de la bourse varie selon la destination du stage.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

> Stages « Bagages » - Public Demandeur d'emploi :

Stage professionnel de 3 mois (ou 6 mois plus exceptionnellement) pour les jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans, domiciliés en Nouvelle-Aquitaine et dont le projet professionnel a été validé par un conseiller Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine. Une priorité est donnée aux jeunes de niveau Bac et infra Bac. Les jeunes perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage, ainsi qu'une prise en charge des frais de transport et d'hébergement. Ce dispositif est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et mis en oeuvre par Pôle Emploi. Renseignez-vous auprès de votre agence Pôle Emploi de proximité.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

■ Les aides départementales

Certains départements du territoire néo-aquitain proposent des bourses de mobilité internationale aux étudiants et des prêts d'honneur, cumulables avec les aides européennes, nationales ou régionales (*prise en compte de la domiciliation des parents dans la plupart des cas*) :

Charente : www.lacharente.fr

(rubrique Jeune / Service : Aides départementales / Obtenir une aide du Département)

Creuse : www.creuse.fr

(rubrique Enfance, famille, jeunesse / Pratique / Guide des aides)

Dordogne : www.dordogne.fr

(rubrique Démarches en ligne / Je suis un particulier / Scolarité - Études)

Haute-Vienne : www.haute-vienne.fr

(rubrique Jeunesse)

Landes : www.landes.fr

(rubrique Vos services en ligne / Guide des aides / Education/Jeunesse)

Pyrénées-Atlantiques : www.le64.fr

(rubrique Jeune étudiant / Attribuer des bourses départementales aux étudiants)

Vienne : www.lavienne86.fr

(rubrique Menu / Les aides / Guide des aides / International, Jeunesse / Aide « Campus Mouv'86 »)

■ Autres aides

> Ton premier emploi EURES Targeted Mobility Scheme

Ce programme aide les jeunes d'au moins 18 ans à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir leurs frais de transport, d'installation et des cours de langue.

<https://euresmobility.anpal.gov.it>

> Bourses pour stage pratique pendant la formation professionnelle, technologique ou agricole - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes de moins de 31 ans en apprentissage, en formation professionnelle ou technologique, ou encore inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer un stage en Allemagne peuvent, sous conditions, obtenir une bourse de 300 € par mois.

www.ofaj.org

> Bourses pour stage pratique pour les étudiants - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes étudiants de moins de 31 ans qui souhaitent effectuer un stage de **4 semaines minimum** dans une entreprise ou une institution en Allemagne peuvent, sous conditions, obtenir une bourse de 300 € par mois. Le stage doit faire partie intégrante de la formation et la bourse peut être uniquement versée aux « jeunes avec moins d'opportunités ».

Cette bourse peut être cumulée avec la rémunération de stage et avec d'autres bourses (*hors subventions de l'UFA et du CIERA*) dans la limite de 1000 € par mois.

www.ofaj.org

> Bourse pour un stage (ou job) dans la ville jumelée - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes de 16 à 30 ans qui décrochent un stage de 2 à 4 semaines dans une entreprise, institution ou administration située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 €.

www.ofaj.org

> Bourse de stage pour étudiants engagés dans la vie étudiante - OFAJ (Allemagne)

Les **étudiants de 18 à 30 ans**, engagés dans la vie étudiante (*élus en conseil d'administration ou en conseil de résidence, tuteurs, étudiants employés d'un Crous*), qui souhaitent effectuer **un stage d'au moins 1 mois** pour découvrir l'organisation et les pratiques du réseau des œuvres universitaires en Allemagne, peuvent bénéficier d'une aide de 300 € par mois **pendant 3 mois maximum**. De bonnes connaissances en allemand sont demandées. Bourse accordée uniquement aux jeunes ayant moins d'opportunités.

www.ofaj.org

> Bourse de stage pour futurs enseignants - OFAJ (Allemagne)

Les étudiants des métiers de l'enseignement de niveau licence, master ou en tant que professeur stagiaire peuvent bénéficier d'une bourse de 300 € par mois, pour **3 mois maximum** (*en fonction de la rémunération du stage et du montant des autres bourses*), plus un forfait pour frais de voyage, pour effectuer un stage en Allemagne.

www.ofaj.org

> Bourse de stage hors cursus (PRAXES) - OFAJ (Allemagne)

Les bacheliers, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi ou jeunes en réorientation âgés de 18 à 30 ans qui ont des notions d'allemand et souhaitent effectuer un stage de **1 à 6 mois** en Allemagne, de façon indépendante et volontaire, peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour trouver leur stage, obtenir une convention de stage bilingue et une assurance complémentaire. Une bourse de 500 € est prévue pour les participants ayant besoin d'un soutien particulier.

www.ofaj.org

> Bourses de l'Office allemand d'échanges universitaires - DAAD France (Allemagne)

Ce programme de bourses de cours de langue s'adresse aux étudiants non diplômés, étudiants diplômés, doctorants et post-doctorants, groupes d'étudiants en Allemagne. Une base de données de bourses franco-allemandes est aussi disponible en ligne.

www.daad-france.fr

> Aide à la mobilité René Lasserre - CIERA (Allemagne)

Cette aide de 650 € par mois (**3 mois maximum**) s'adresse aux étudiants en master de sciences humaines et sociales inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français qui effectuent un stage dans une institution ou entreprise allemande ou germanophone.

www.ciera.fr

> Aide « Starter-Kit Bayern-France » - Centre de coopération universitaire franco-bavarois / BayFrance (Allemagne)

BayFrance verse une aide forfaitaire à la mobilité de 500€, ainsi qu'une indemnité pour les frais de voyage, pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et souhaitant effectuer un stage de recherche de minimum un mois dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche en Bavière.

www.bayern-france.org

> Bourse d'excellence EOLE (Pays-Bas)

Le Réseau franco-néerlandais accorde des bourses d'excellence Eole aux étudiants français en master et doctorat souhaitant effectuer un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas. Le montant forfaitaire varie entre 500 € et 1 000 €.

<https://nlfr.eu/bourses>

> Bourse de stage de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Les étudiants francophones des établissements membres de l'AUF Europe centrale et orientale peuvent postuler aux mobilités de stage professionnel pour une **durée de 1 à 3 mois**. Le stage doit obligatoirement faire partie du cursus universitaire du candidat. Les candidats doivent identifier une structure d'accueil en dehors du pays d'origine ayant pour langue de travail le français et y obtenir l'admission. La bourse de stage couvre le transport, une allocation mensuelle et une assurance-santé ; toutes les autres formalités (visa, vaccins, logement) sont à la charge du candidat.

www.auf.org

> Bourse de stage - OFQJ (Canada)

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle qui souhaitent réaliser un **stage de 1 à 12 mois** dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise peuvent, sous conditions, bénéficier d'une bourse de 200 €.

www.ofqj.org

> Stage de perfectionnement - OFQJ (Canada)

Ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi, aux personnes en formation professionnelle continue ou aux jeunes suivis en Mission Locale de nationalité française et **âgés de 18 à 35 ans** de réaliser une mission en entreprise **de 2 à 12 mois** au Canada, dans tous les domaines d'activité et pour tous les niveaux de qualification. Ce programme permet de conserver vos allocations chômage (*si éligible*) ou de bénéficier d'éventuelles aides financières.

www.ofqj.org

> Stage étudiants en hôtellerie restauration - OFQJ (Canada)

L'OFQJ dispose d'un partenariat avec l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ). **Les jeunes de 18 à 35 ans**, inscrits dans un programme d'études en tourisme, hôtellerie et restauration souhaitant réaliser un stage de fin d'études de **3 à 6 mois** au Canada pendant leur scolarité peuvent bénéficier d'une bourse de stage de 800\$CAN par mois versés par l'employeur, et de plusieurs prises en charge (*repas sur le lieu de travail, logement, déplacements sur place*). Les jeunes peuvent également obtenir l'aide financière de 200 € pour un stage lié aux études de l'OFQJ.

www.ofqj.org (rubriques Stages ITHQ et Aide financière pour un stage lié aux études)

Bon à savoir

Des conventions territoriales conclues entre l'OFQJ et les départements de la Charente et de la Charente-Maritime garantissent une meilleure prise en charge dans le cadre des stages de perfectionnement.

www.ofqj.org/conventions-territoriales



• **Erasmus+** couvre aussi les frais liés à votre handicap : suivi médical, rémunération d'un auxiliaire de vie, hébergement ou transport spécifique.
<https://generation.erasmusplus.fr>
<https://exchangeability.eu>

• **Travelscope** est un guide de la mobilité pour étudiants en situation de handicap qui donne des réponses aux questions administratives et pratiques (cadre législatif, aides, systèmes de soins et d'assurances, logements accessibles, perception du handicap...) dans 12 pays.
<http://travelscope.universite-lyon.fr>

Europass Mobilité

L'Europass Mobilité est un document européen officiel, compris dans le portfolio Europass, qui fournit un relevé détaillé du ou des parcours européens de formation effectués par son possesseur. Son obtention implique d'effectuer son parcours européen dans le cadre d'une formation. Il peut s'agir d'un stage en entreprise, d'un stage volontaire dans une organisation non gouvernementale (ONG) ou d'un trimestre d'études dans le cadre d'un échange.

www.europassmobilitte.fr

Pour mener à bien votre projet de travailler à l'étranger, commencez par faire le point sur vos objectifs, vos compétences et vos qualités.

Comment chercher un emploi ?

À ne pas confondre avec un job, **un emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un plus long terme.** Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

■ Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices ?

■ Des pros vous accompagnent

• Les conseillers EURES

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, des offres d'emploi, etc., le réseau EURES de la Commission européenne met à disposition plus de 900 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne.

<https://ec.europa.eu/eures>

• Les conseillers Pôle Emploi - Mobilité internationale

Pour faciliter votre expatriation, Pôle Emploi vous propose un listing d'offres à l'international, des actualités sur les salons, dispositifs et aides à la mobilité, et plusieurs e-services pour vous aider à préparer votre départ (*formalités, simulateur d'entretiens...*). Contactez votre conseiller Pôle Emploi pour qu'il vous oriente vers un conseiller Pôle Emploi international.

www.pole-emploi.fr (Menu / Mobilité internationale)

www.emploi-store.fr

• Réseau Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes qui accompagne tous les jeunes qui veulent bouger à l'étranger, quel que soit leur projet : étudier, travailler, partir en volontariat... Ce réseau organise chaque année au printemps des « journées jobs d'été » avec des offres à l'international et publie la brochure « Trouver un job en Europe ». Il existe également la brochure « Euro-working », réalisée par Eurodesk Brussels Link.

www.jobs-ete.com

www.somobillite.fr (rubrique Boîte à outils / Pour aller plus loin)

www.eurodesk.eu

■ Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

• Envoyez des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises étrangères ayant des filiales en France et d'entreprises locales du pays choisi.

www.ccifrance-international.org

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

www.economie.gouv.fr/cedef/entreprises-francaises-a-letranger

<https://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

www.wayp.com

www.europages.fr

• Prospectez sur tous les fronts

> Sites spécialisés

<https://ec.europa.eu/eures>

www.pole-emploi.fr (Menu / Mobilité internationale)

www.eurojobs.com

www.apec.fr

www.apecita.com

<https://myexpatjob.com>

www.expat.com

www.workwide.fr

www.yobbers.fr

www.monster.com

<http://jooble.org>

www.careerbuilder.com

<https://www.guichetemplois.gq.ca/trouverunemploi>

> Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.com

www.xing.com

> Salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

www.europeanjobdays.eu

www.leforumexpat.com



Plus d'infos
dans nos brochures
Trouver un job à
l'étranger!

Jetez aussi un œil aux annonces parues dans la presse étrangère et diffusées par les services publics d'emploi,

les agences d'intérim ou en consultation dans les bibliothèques municipales et les bibliothèques universitaires, en vente dans les grandes gares, sur internet...

Comment chercher un job ?

Contrairement à un emploi, **le job désigne un « petit boulot »**, comme un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

■ Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année. La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est souvent indispensable, au moins à un niveau basique. Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (*serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...*). Si vous avez un niveau débutant, commencez par faire la plongée, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité, votre motivation et votre forme physique !

• Hôtellerie-restauration

C'est LE secteur où l'on peut trouver un job sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles toute la saison (*mai à septembre*).

www.lhotellerie-restauration.fr
www.hotelcareer.com
www.caterer.com

www.catererglobal.com
<http://sunseafun.com>



• Animation & Tourisme

Les centres sportifs, campings, parcs d'attractions et offices du tourisme recrutent des accompagnateurs, des surveillants et des animateurs. Autres fonctions : ménage, plongée.

www.animjobs.com
www.seasonworkers.com

www.planetanim.fr
www.clubmedjobs.fr

• Travaux agricoles

La récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde et tout au long de l'année. Les conditions de travail peuvent être pénibles (*8 à 10 heures de travail par jour, 6 jours par semaine*) et il est conseillé de s'informer sur la prise en charge de l'hébergement, de la nourriture et sur la rémunération. Le gîte et le couvert tiennent parfois lieu de salaire.

www.fruitfuljobs.com
www.picktheworld.org

www.pickyourown.org

• Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir **21 ans minimum**, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

www.loffice.org
www.unosel.org

■ Opter pour un job « clés en main »

Des agences proposent de **faire vos recherches de job et de logement à votre place**, moyennant une certaine somme. Avant de les contacter, examinez attentivement les conditions (*clauses, tarif, remboursement...*). Ne versez à l'inscription que 20 à 30 % du prix demandé et le reste en début du séjour. Exigez toujours un contrat écrit et n'effectuez pas de paiement à distance. Demandez des précisions sur le logement et assurez-vous aussi qu'un remboursement est prévu s'il n'y a pas de job à la clé. Enfin, préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français.

www.teli.asso.fr (Adhésion : 45 euros/an)

www.anyworkanywhere.com

www.loffice.org

www.seasonworkers.com

www.unosel.org

www.summerjobs.com

www.unse.org

www.internationalservices.fr

www.aupaysdeslangues.fr



Formuler sa candidature

Pour postuler à l'étranger, il ne suffit pas de traduire votre CV et votre lettre de motivation. Il faut aussi les adapter aux habitudes du pays.

■ Rédiger son CV

Voici quelques règles à respecter :

- Écrivez votre CV dans la langue du pays.
- Soignez la présentation.
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste.
- Précisez l'équivalence ou le détail de votre formation.
- Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels.
- Faites relire votre CV par un natif.

■ Rédiger sa lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (*connaissances techniques, linguistiques, culturelles...*).

Bon à savoir

Le site Europass vous permet de créer vos CV, lettres de motivation et de trouver un emploi ou une formation en Europe... et ce, gratuitement !
<https://europa.eu/europass>

Reconnaissance professionnelle

Avant d'exercer votre métier à l'étranger, assurez-vous d'en avoir le droit ! Pour savoir si votre profession est réglementée dans votre pays d'expatriation, consultez le site **L'Europe est à vous**.

<https://europa.eu/youreurope>

- Si tel est le cas, **le centre ENIC-NARIC de votre pays d'accueil vous informera sur les procédures** à suivre pour exercer votre profession et vous orientera vers les autorités compétentes qui vous délivreront une autorisation d'exercice.

www.enic-naric.net

- **Si votre profession n'est pas réglementée** : vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (*armée, police, diplomatie*).

Bon à savoir 

Vous êtes infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, guide de montagne ou agent immobilier et souhaitez exercer votre profession dans un autre pays de l'UE ? **Demandez la carte professionnelle européenne (EPC) !** Cela simplifiera la reconnaissance de vos qualifications professionnelles à l'étranger.

<https://europa.eu/youreurope>

Autres pistes

■ Au pair à l'étranger

Une personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir **entre 18 et 30 ans** (selon les destinations), quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour **6 mois minimum**. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

- **Organismes d'accompagnement séjour au pair** (des frais de dossier seront demandés)

> **En Nouvelle-Aquitaine :**

www.aupaysdeslangues.fr (au pair pour chevaux également possible)

www.aupairbutrflly.com

www.eci.asso.fr

www.ispa.fr

www.culturalcare.fr (Etats-Unis)

www.piefrance.com (Etats-Unis)

> **En France :**

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.loffice.org

www.unosel.org

www.unse.org

- **Sites de recherche autonome de familles d'accueil au pair :**

www.aupairworld.com

www.aupair.com

■ **Ton premier emploi EURES Targeted Mobility Scheme**

Ce programme aide les jeunes d'au moins 18 ans à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir leurs frais de transport, d'installation et des cours de langue.

https://eures.ec.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme_fr

■ **Erasmus pour jeunes entrepreneurs**

Ce programme permet aux jeunes et futurs entrepreneurs de **se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen** et de bénéficier d'une aide financière.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

■ **Programme Vacances Travail - PVT**

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Équateur, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Russie (*suspendu*), Taïwan et Uruguay. Le PVT permet aux **jeunes Français de 18 à 30 ans** (35 ans pour l'Argentine, l'Australie et le Canada) de **séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an** (2 ans pour l'Australie et le Canada).

Vous devrez justifier de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins sur place.

Contactez les ambassades des pays concernés ou consultez le site <https://pvtistes.net>

■ **Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » - OFAJ**

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) offre aux **16-30 ans** qui décrochent un **job de 2 à 4 semaines** dans une entreprise, institution ou administration située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, une bourse de 300 € et un forfait frais de voyage. Contactez le comité de jumelage de votre mairie ou les Points Info OFAJ de votre région.

www.ofaj.org

■ **Trouver un travail avec l'OFQJ**

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) a un pôle Information Mobilité qui **accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi** au Québec (des ateliers d'information en ligne sont proposés tous les lundis).

www.ofqj.org

■ Assistant de français à l'étranger

Chaque année, France Education International propose environ **1 400 postes d'assistants de français dans plus de 25 pays**. Ce programme s'adresse aux étudiants sous conditions d'années et de domaine d'études. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français (*conversations, débats*) 12 à 14h par semaine pour une durée comprise entre 4,5 et 12 mois. Les critères d'éligibilité et les conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Une rémunération est prévue selon le pays de destination, mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont à votre charge. Cette expérience peut être aussi validée au moyen d'ECTS dans votre cursus universitaire.

À savoir : il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays à la fois. Adressez-vous au secrétariat de l'UFR de langues de votre établissement et consultez le site de France Education International.

www.france-education-international.fr

■ Programme Fulbright Assistants de français aux États-Unis

La Commission Fulbright offre des bourses aux étudiants français titulaires d'au moins une licence qui souhaitent devenir assistants de français aux États-Unis.

<https://fulbright-france.org>

■ Lecteur de français à l'étranger

Le lecteur exerce à l'université où il assure des travaux pratiques à raison de quelques heures par semaine. Il n'existe pas de procédure nationale pour le recrutement de lecteurs dans les universités étrangères. Pour obtenir un poste, vous devez être titulaire d'un master et adresser votre candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les critères d'éligibilité et contrats de travail varient selon le pays et l'établissement.

www.euroguidance-france.org/les-differentes-formes-de-mobilite-en-europe/assistant-de-langue-lecteur

www.fdlm.org (rubrique Offres d'emploi)

■ Projet de création d'entreprise - Projet économique

Si vous souhaitez créer une entreprise dans un pays européen ou envisagez de monter un projet économique qui intègre la dimension européenne, adressez-vous aux Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) qui diffusent aux créateurs d'entreprises souhaitant s'installer à l'étranger des informations de nature économique et mettent à disposition des annuaires d'entreprises.

Pour un accompagnement à la création d'entreprise, contactez la CCI la plus proche de chez vous.

CCI Nouvelle-Aquitaine nouvelle-aquitaine.cci.fr (rubrique Sélectionnez votre CCI)

Vous souhaitez vous investir dans la société, faire un geste pour la planète, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat existent, choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?

En anglais, un seul terme (« *volunteering* ») est utilisé pour signifier tantôt bénévolat, tantôt volontariat. Si ces deux concepts illustrent une même volonté de se mettre au service des autres ou de soutenir une cause, etc., **leurs réalités sont différentes :**

- **Le bénévolat est un engagement libre.** Il n'y a pas de statut ni de contrat. Les bénévoles doivent respecter le règlement de l'organisme et les règles de sécurité, mais ils ne sont pas rémunérés, ni soumis à des contraintes de temps. Le bénévolat peut être ponctuel ou régulier, mais n'est jamais une activité à temps plein. Enfin, les bénévoles peuvent mettre un terme à leur engagement sans procédure ni dédommagement.
- **Le volontariat est un engagement contractuel d'échange** entre la structure d'accueil et le volontaire. Le volontaire n'est ni bénévole, ni salarié. Il signe un contrat dans lequel il s'engage à réaliser une mission d'intérêt général pour une durée définie. En contrepartie, le volontaire reçoit une indemnité (et non un salaire !).

Partir dans le cadre d'un programme

■ Corps européen de solidarité - CES

Le Corps européen de solidarité est une initiative de l'ancien Président de la Commission européenne (2014 - 2019) Jean-Claude Juncker.

- **Volontariat individuel : ce programme permet aux 18-30 ans d'effectuer une mission d'intérêt général** au sein d'une organisation à but non lucratif ou d'une entreprise de l'ESS, implantée en Europe ou dans un pays voisin de l'UE. Ces projets à caractère solidaire s'étalent sur une période de **2 semaines à 1 an**. Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis. Les frais de transport, d'hébergement et nourriture des volontaires sont couverts et le programme prend aussi en charge l'assurance, le soutien linguistique et l'argent de poche.
- **Volontariat de groupe :** le programme permet aussi de s'engager en groupe pour une durée plus courte comprise entre 2 semaines et 2 mois. Le groupe doit être composé de 10 à 40 volontaires originaires d'au moins 2 pays différents. La prise en charge est similaire aux missions de volontariat individuel.

Pour candidater à un volontariat individuel ou à un volontariat de groupe, il est nécessaire de s'inscrire sur la plateforme du Corps européen de solidarité et d'envoyer sa candidature en anglais, voire dans la langue du pays d'accueil. Des organisations d'envoi en Nouvelle-Aquitaine sont à votre disposition pour vous accompagner.

https://youth.europa.eu/solidarity_fr - www.corpseuropeensolidarite.fr

• **Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire (EU Humanitarian Aid)** : Dans le cadre de ce volet, le Corps européen de solidarité soutient aussi des activités de solidarité dans le domaine de l'aide humanitaire en dehors de l'UE. Cette initiative offre aux **jeunes âgés de 18 à 35 ans** la possibilité de participer à des activités de volontariat individuelles (*de 2 à 12 mois*) ou en groupe (*de 2 semaines à 2 mois*). La prise en charge est similaire aux missions de volontariat classique.

https://youth.europa.eu/solidarity/young-people/volunteering-humanitarian-aid_fr

Bon à savoir

Outre son volet « volontariat » qui propose des missions à l'étranger, le CES vous permet aussi d'initier des actions d'entraide et d'apporter des changements positifs dans votre communauté locale en mettant en place votre « **Projet de solidarité** ». Pour cela, vous devez former un **groupe de 5 jeunes de 18 à 30 ans**, et entreprendre un projet sur **2 à 12 mois**, pendant lesquels vous pourrez, entre autres, toucher jusqu'à 500 € par mois. Votre projet devra aborder au moins une thématique prioritaire européenne.

https://youth.europa.eu/solidarity_fr - www.corpseuropeensolidarite.fr

Programme de volontariat de Greenpeace

La protection de la planète vous passionne et vous souhaitez vous investir davantage ? Dans le monde entier, 15 000 bénévoles aident Greenpeace à protéger la planète, qu'il s'agisse de peindre des affiches, d'organiser des marches locales, de déployer des banderoles ou d'occuper des plateformes pétrolières. **Rejoignez-les !**

www.greenpeace.fr

■ Service civique à l'international

Ce programme permet aux **jeunes français de 18 à 25 ans** (*30 ans pour les jeunes en situation de handicap*) **d'accomplir à l'international une mission au service de la collectivité**, pour une période de **6 à 12 mois**. Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale. Une bourse sur critères sociaux est aussi disponible. Leurs frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts. Il est possible d'effectuer sa mission l'année de ses 26 ans en signant le contrat d'engagement jusqu'à la veille de son 26^e anniversaire.

www.service-civique.gouv.fr

Bon à savoir

Vous recevez une indemnité minimale de 652,52 € net par mois : 541,17 € de l'État plus un complément de 111,35 € de la part de votre organisme d'accueil, hors avantages éventuels supplémentaires. Une majoration d'un montant de 111,45 € pour les bénéficiaires du RSA ou les titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur est possible. Votre protection sociale est assurée.

Programme de volontariat Génération Climat

Vous avez un projet qui associe lutte contre le changement climatique et solidarité internationale ? Il est possible de postuler au programme **Génération Climat** afin d'obtenir un soutien financier ou un accompagnement ! Ce programme est à destination des jeunes de 15 à 35 ans et s'appuie sur des structures réparties dans toute la Région Nouvelle-Aquitaine, qui peuvent les informer et les soutenir dans leur engagement et/ou dans la construction de leur projet. Porté par le COSIM Nouvelle-Aquitaine sur le territoire, **il est aussi possible de s'engager dans des missions de Service Civique à l'international**, principalement en Afrique, en lien avec la thématique de l'environnement et la solidarité internationale.

<https://www.fnh.org/generation-climat-soutenir-jeunes-engages/>
<https://cosim-aquitaine.org/>

■ Volontariat franco-allemand - VFA

Ce programme, qui partage les objectifs et le cadre légal du service civique, **permet aux 18-25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif** pendant **10 à 12 mois** dans un établissement d'enseignement ou dans le domaine culturel, écologique, social, sportif... Le volontaire bénéficie d'un accompagnement binational et d'un soutien financier (*hébergement, nourriture et transport, assurance santé*) et participe à un cycle de formations interculturelles et linguistiques.

<https://volontariat.ofaj.org>

Volontariat écologique franco-allemand - VEFA

C'est une année d'orientation professionnelle et de formation pour des jeunes de 18 à 25 ans. Les volontaires découvrent l'Allemagne en travaillant sur **des missions de protection de la nature et de l'environnement**. Aucune compétence particulière n'est requise, pas même linguistique ! Il faut être motivé, curieux, enthousiaste et ouvert d'esprit.

<http://ve-fa.org> - www.cifee.fr

■ Volontariat franco-québécois - VFQ

Ce programme proposé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) partage les objectifs et le cadre légal du Service Civique. Il permet aux jeunes français de 18 à 25 ans (30 ans en situation de handicap) de s'engager 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans des structures francophones sur le continent américain. Ces missions peuvent s'effectuer au Québec, dans les autres provinces canadiennes anglophones, en Amérique Latine, aux Caraïbes et désormais au Sri Lanka.

<https://www.ofqj.org>

Bon à savoir

Avec l'OFQJ, en plus des indemnités et avantages d'un engagement en Service Civique classique, le volontaire bénéficie de la prise en charge de ses frais de transport aller/retour, d'une assurance internationale et d'un défraiement complémentaire mensuel dont le montant varie selon le lieu de la mission.

■ Chantiers des jeunes bénévoles

En France ou à l'étranger, les chantiers des jeunes bénévoles sont **ouverts à tous**, avec un âge minimal variant de 14 à 18 ans. Le chantier permet, à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie en groupe avec des personnes venant de tous horizons. C'est un lieu privilégié d'échanges, de rencontres interculturelles et d'ouverture. Vos missions sont variées et l'objectif est de vous rendre utile et renforcer vos compétences linguistiques en remplissant une mission d'intérêt général de **courte durée** : restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles, etc.

Attention : Les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org

www.volontariat.org

www.volontairesnature.org

www.cham.asso.fr

www.sci-france.org

www.rempart.com

www.concordia.fr

<https://etudesetchantiers.org>

www.amsed.fr

www.emmausexperience.org/fr

www.solidaritesjeunes.org

<https://opus.cpie84.org>

■ Volontariat international en entreprise ou en administration - VIE/VIA

Ce dispositif permet aux **étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi de 18 à 28 ans** de s'engager comme volontaires internationaux, pour une période de **6 à 24 mois** (*renouvelables*), dans une entreprise ou une administration française implantée à l'étranger. Être volontaire international dans ce cadre, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le VIE et le VIA sont deux dispositifs placés sous la tutelle de l'ambassade de France.

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

Bon à savoir

Les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, et leurs frais de voyage, d'installation et de protection sociale sont pris en charge.

■ Volontariat de solidarité internationale - VSI

Ce programme permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période d'**1 à 2 ans**, dans un **projet de solidarité internationale** (*enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...*).

Le programme est géré par des ONG agréées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le VSI ne peut s'exercer qu'en dehors de l'Espace Économique Européen et il est possible de réaliser plusieurs VSI pour une durée totale de 6 ans. Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui financent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Attention : de plus en plus de postes nécessitent des compétences et une expérience dans des domaines techniques et de gestion.

www.france-volontaires.org

www.dlong-volontariat.org

www.coordinationssud.org

www.ritimo.org

Bon à savoir

Attention au volontourisme ! Aussi appelé « tourisme humanitaire », il permet à des individus désireux de s'engager pour une cause de « faire de l'humanitaire » sans être professionnels du secteur. Si les intentions de départ sont louables, les dérives sont nombreuses et certaines agences n'hésitent pas à exploiter le business de l'humanitaire au détriment des populations locales. C'est pourquoi il est conseillé de s'engager auprès des organismes qui ont signé la charte des volontariats.

www.france-volontaires.org

■ Volontariat des Nations Unies - VNU

Le programme VNU, assuré par l'Organisation internationale des Nations Unies, promeut le volontariat afin de **soutenir la paix et le développement dans le monde**. Les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire ou technique supérieur, **âgés d'au moins 25 ans**, ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler.

La plupart des missions durent de **6 à 12 mois** (*renouvelables*), mais des missions de 3 mois sont également possibles. Les volontaires réalisent des activités de coopération technique et s'engagent dans les domaines du secours humanitaire et de la réinsertion, de l'appui aux droits humains, aux processus électoraux et à la consolidation de la paix.

Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org

■ Volontariat international de la Francophonie - VIF

Ce programme offre aux **jeunes francophones de 21 à 34 ans** titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent la possibilité de **réaliser une mission d'1 an au sein d'une institution francophone**.

Les volontaires mènent des actions de promotion de la langue et de la culture française, de la paix, de la démocratie et des droits humains, de l'éducation... Ils perçoivent une indemnité mensuelle de subsistance, leurs frais de transport aller-retour sont couverts et ils bénéficient d'une assurance santé, d'une assurance rapatriement sanitaire et d'une responsabilité civile « vie privée ».

www.francophonie.org

Bon à savoir

Vous ne pouvez pas vous déplacer, ou avez du temps mais à des heures atypiques ? **Optez pour le volontariat en ligne pour vous engager depuis chez vous !**

<https://app.unv.org>

<https://createthegood.aarp.org>

www.servicevolontaire.org

www.catchafire.org



Coordonné par ESN France, le site International **Mobility with Disabilities (IMD)** regroupe toutes les informations nécessaires aux jeunes en situation de handicap pour construire leur parcours de mobilité internationale (préparation, programmes, conseils...).

<https://mobility-with-disabilities.org>

■ Volontariat pour le Patrimoine Mondial

Cette initiative a été lancée en 2008 dans le cadre du Programme d'éducation au patrimoine mondial de l'UNESCO, en collaboration avec le Comité de coordination du service volontaire international (CCIVS), afin de mobiliser les jeunes et les organisations de jeunes et de les faire participer **à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial**.

Le programme s'adresse aux **jeunes âgés de 18 à 30 ans**.

Les volontaires sont sensibilisés à l'importance de la conservation du patrimoine mondial et ils développent des compétences tout en travaillant sur un projet dans le cadre d'un chantier d'activités sur un site du patrimoine mondial.

<https://whc.unesco.org/fr/pmvolontariat>

Bon à savoir

Les chantiers d'activités comprennent au moins 10 jours complets d'activités au cours desquels les volontaires réalisent des tâches pratiques de conservation préventive, prennent part à des sessions de sensibilisation au patrimoine mondial et à ses enjeux, réalisent d'autres activités avec les communautés locales. Chaque chantier d'activités reçoit entre 10 et 30 volontaires nationaux et internationaux.

■ Les congés de solidarité

Il existe trois termes très proches, qui sont la déclinaison d'un engagement dans le contexte professionnel :

- Le Congé de Solidarité Internationale ;
- Le Congé Solidaire ;
- Le Congé de Solidarité.

> Le Congé de Solidarité Internationale

Il s'agit d'un dispositif issu de la loi de 1996, qui permet à un salarié de participer à une mission d'entraide à l'étranger. La durée du congé ou la durée cumulée de plusieurs congés, pris de façon continue, ne peut excéder **6 mois**.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F92>

> Le Congé Solidaire

C'est le volontariat de Planète Urgence. Il permet à un volontaire d'effectuer une mission de solidarité internationale, dans le cadre de ses congés (**de 2 à 4 semaines**).

<https://planete-urgence.org> (rubrique Devenir volontaire)

> Le Congé de Solidarité

C'est un volontariat issu de négociation intra-entreprise, d'une durée de **2 à 3 semaines**. Le principe des missions est d'aider au développement, en mobilisant les compétences des salariés volontaires, dans différents domaines (*diagnostic/conseil, gestion de projets, activités financières et d'assurance, activités de services administratifs et de soutien*).

Les métiers les plus représentatifs des missions réalisées sont ceux de comptable, informaticien, webmaster, professionnel en communication, en marketing, en ressources humaines.

<https://www.france-volontaires.org>

Bon à savoir

Le Congé Solidaire concerne exclusivement les salariés des entreprises ou les agents des collectivités territoriales en activité. Le salarié ou l'agent d'une collectivité part en « congé » dans le cadre d'une mission financée, tout ou en partie, par son employeur en partenariat avec l'organisme d'envoi. Lorsque la mission n'est pas financée dans sa totalité par l'employeur, le volontaire paye le complément.

Vous souhaitez découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un chantier de jeunes ou un séjour linguistique ! Vous préférez l'aventure ? Des alternatives existent pour vous accompagner dans votre projet.



Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre environnement. Nous vous invitons donc à mener une réflexion sur vos modes de déplacement et de consommation. Limitez votre impact sur la planète en modifiant plusieurs de vos habitudes : utilisez des modes de déplacement doux, consommez local et de saison, réduisez votre consommation de viande, diminuez vos déchets...

Partir dans le cadre d'un programme

■ Échanges de jeunes Erasmus+

Le programme Erasmus+ cofinance des rencontres de jeunes européens (voire issus des pays voisins de l'UE) âgés de 13 à 30 ans et pour une durée de 5 à 21 jours. Le but ? Apprendre à mieux se connaître autour d'activités ludiques et pédagogiques sur un thème donné. www.erasmusplus-jeunesse.fr

■ Rencontres extra-scolaires franco-allemandes

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) participe financièrement à l'organisation de **rencontres de jeunes franco-allemands**, voire avec un autre pays. Contactez directement les organismes partenaires de l'OFAJ organisant les séjours ou votre Point Info OFAJ local. www.ofaj.org

■ Animateur FranceMobil en Allemagne

Les **jeunes de 20 à 30 ans** ayant de bonnes connaissances en allemand, titulaires d'un bac +2 et d'un permis de conduire peuvent devenir **animateurs et ambassadeurs de la langue française** et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant une année scolaire. Les animateurs reçoivent une bourse de 1 250 € par mois et un véhicule est mis à leur disposition. www.francemobil.fr - www.ofaj.org



FranceMobil évolue et devient plus durable !

Les animateurs ne se déplacent plus exclusivement en voiture. Ils privilégient désormais des mobilités plus douces et respectueuses de l'environnement.

■ Colonies de vacances

Certaines collectivités territoriales aident au financement de **séjours en colonies de vacances à l'étranger**. Renseignez-vous auprès du centre Info Jeunes le plus proche de chez vous. www.infojeunes-na.fr

Vous pouvez également vous rapprocher d'organismes privés pour participer à des colonies de vacances à l'étranger.

<https://lalique.org>
<https://www.cei-voyage.fr>

<https://vacances-enfants.ufcv.fr>
<https://www.ucpa.com>

■ Séjours linguistiques

Selon votre âge, activité, motivation et porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses **formules allant d'une semaine à plusieurs mois** : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux (*comptez entre 800 et 1 500 € pour un séjour de 2 semaines*) et il existe peu d'aides financières.

www.unosel.org - www.loffice.org

■ Camps et échanges de jeunes (YEC) du Lions Clubs International

Ces camps d'**1 à 2 semaines** permettent à des jeunes internationaux de **16 à 22 ans**, parrainés par un Club Lions, de se rencontrer autour d'activités variées et organisées par les Lions Clubs qui reçoivent. Une semaine en famille est également organisée avant ou après le camp. Ces rencontres sont gratuites ou demandent une participation financière. Les frais de voyage sont à la charge du participant ou des Clubs Lions d'envoi. La langue commune utilisée durant les camps est l'anglais. Renseignez-vous auprès du Club Lions le plus proche de chez vous.

www.lions-france.org

■ Voyages des comités de jumelage

Le jumelage vise le **rapprochement entre une ville française et une ville étrangère**. Les communes jumelées peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopération directement avec les citoyens. Les comités de jumelage organisent aussi régulièrement des séjours en famille d'accueil avec leur ville jumelle. Contactez votre mairie ou votre comité de jumelage.

Bon à savoir

L'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine (ACJNA) rassemble les communes ou intercommunalités jumelées de la région et travaille en étroite collaboration avec les comités de jumelage. Elle pourra vous être utile pour trouver un jumelage et vous renseigner sur les opportunités de mobilité.

www.jumelages-nouvelle-aquitaine.eu

Partir à l'aventure

Pour les intrépides que l'idée d'un séjour bien ficelé déprime, il est évidemment possible de partir avec un sac à dos et de **sauter à pieds joints dans l'aventure !** Veillez à minima à faire un point papiers et santé avant de partir.



Les plus courageux et/ou adeptes du « **slow travel** » (*cet état d'esprit qui privilégie l'aspect qualitatif du voyage plutôt que la quantité de sites visités*) pourront opter pour une mobilité douce comme le vélo pour découvrir l'Europe. Connaissez-vous **EuroVelo** ?

C'est un réseau de **17 itinéraires cyclables** sur l'ensemble du continent européen, **soit plus de 90 000 km !** Prenez le temps de la découverte.

<https://fr.eurovelo.com>

■ Échanges de services

Des plateformes mettent en relation des personnes prêtes à donner quelques heures de travail par jour avec des hôtes (*fermes, gîtes, voiliers, écoles, associations...*) qui ont besoin d'un coup de main. Ces derniers leur offrent le gîte et le couvert (*et parfois ils versent aussi un salaire !*). Les conditions et accords varient selon les compétences des voyageurs et les exigences de chaque hôte.

www.helpx.net - www.workaway.info

■ Le « house sitting »

Pendant qu'elles sont à l'étranger, certaines familles ont besoin de quelqu'un pour entretenir leur propriété, arroser le jardin ou sortir le chien. Le « house sitting » est une option intéressante si vous voulez voyager sans trop dépenser.

www.mindmyhouse.com

www.nomador.com

www.trustedhousesitters.com



■ Le Wwoofing, une alternative « écolo » !

Le Wwoofing (*ou World-Wide Opportunities on Organic Farms*) permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (*jardin, potager, verger, animaux*). Les wwoofeurs travaillent bénévolement quelques heures par jour en échange du gîte et du couvert.

<https://wwoof.net>

Trouver une aide ou bourse de voyage

■ Aides européennes

Le concours **DiscoverEU** permet aux **jeunes européens de 18 ans** (*ni plus, ni moins !*) de remporter un pass Interrail pour voyager en Europe. Seuls ou avec quelques amis, les jeunes sélectionnés partent à la découverte de l'Europe en train. Deux sessions de candidatures sont organisées dans l'année, généralement au printemps et à l'automne. Pour y participer, inscrivez-vous sur le Portail européen de la jeunesse lors des appels et répondez à quelques questions en ligne.

<https://youth.europa.eu/discovereu>

■ Aides nationales

- Le dispositif **Culture-ActionS** apporte un soutien financier et matériel aux initiatives étudiantes d'engagement et de solidarité en France ou à l'étranger. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, doit avoir une retombée dans le milieu étudiant et bénéficier d'un cofinancement d'autres partenaires. Contactez le Crous de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr

- Le programme **Départ 18:25** soutient le départ en vacances des 18-25 ans pour des séjours en France ou dans l'UE. Il propose un large choix de destinations à des prix accessibles. Un coup de pouce financier peut aussi être versé sous conditions de ressources ou de statut (*étudiants boursiers, en apprentissage/alternance, en contrat aidé, en garantie jeunes, inscrits dans une école de la 2^e chance, volontaires en service civique, ou suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance*).

<https://depart1825.com>

■ Aides régionales

> La Bourse René Caillé de l'Aventure

Dans le cadre de son Festival annuel, le Centre socio-culturel du Pays Mauzéen propose une bourse de voyage d'un montant de 1 000 € à destination des **jeunes de 18 à 30 ans** habitant la région Nouvelle-Aquitaine.

Cette aide soutient des projets de voyage solidaires, scientifiques, culturels ou sportifs sans esprit de compétition. Le lauréat s'engage à présenter son voyage à son retour durant le festival.

www.festival-aventure-individuelle.fr

> DestiNAction : aide au départ en vacances

La Région Nouvelle-Aquitaine aide les **jeunes néo-aquitains de 16 à 25 ans** pour leurs premières vacances en autonomie (*sans accompagnement familial, ni animateur*).

En groupe ou en solo, vous bénéficiez d'un soutien d'une structure partenaire locale pour le montage de votre projet et d'une aide financière de la région (*130 € pour la France, 250 € pour l'Europe*).

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

> Projets Initiatives Jeunesse

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient par ailleurs les projets de **jeunes âgés de 15 à 30 ans**, résidant sur le territoire et organisés en association, axés sur différents thèmes, tels que le développement durable, la culture, les sciences, la solidarité internationale, le sport...

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

■ Aides départementales**Charente-Maritime : Projets Jeunes**

Porté par l'État et la Caf de Charente-Maritime, ce programme propose une aide financière allant jusqu'à 1 000 €, pour les **jeunes de Charente-Maritime de 11 à 30 ans**, ayant un projet d'intérêt général quel que soit le domaine (*culturel, sportif, humanitaire, scientifique, écologique...*).

www.infojeunesse17.com

Gironde : Jeunes en action

Dispositif commun à la Caf, au Département et à la MSA, il vise à accompagner et soutenir financièrement les projets collectifs des **jeunes girondins de 13 à 25 ans**.

www.gironde.fr

Landes : Imaginations

Dispositif s'adressant aux **jeunes landais de 11 à 30 ans**, Landes Imaginations vous propose un accompagnement par des acteurs de votre territoire et une aide financière.

Ce programme est porté en partenariat par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département, la Caf et la MSA.

www.landes.gouv.fr

Pyrénées-Atlantiques : Projets Jeunes 64

Les **jeunes de 11 à 25 ans** constitués en association et portant un projet d'intérêt général peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier. Le dispositif est proposé par le Département des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec d'autres structures du territoire.

www.le64.fr

Vienne : COPIJ - Fonds pour la coopération et l'initiative des jeunes

La Caf de la Vienne aide à l'émergence de projets et d'actions des **jeunes âgés de 11 à 17 ans**. Ce fonds a pour objectif de favoriser le développement d'une démarche participative des jeunes.

www.caf.fr

■ Autres aides locales

Certaines intercommunalités et communes proposent des aides pour des voyages à l'étranger.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de votre référent Eurodesk local (voir contacts p. 64 et sur le site somobilite.fr).

■ Aides d'associations et de fondations privées

> La bourse Zellidja est proposée aux **16-20 ans** pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur un mois minimum.

www.zellidja.com

> La bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet aide les **jeunes de 18 à 30 ans** qui ont des difficultés à réaliser leur vocation, en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

<https://fondationdelavocation.org>

> Il existe des bourses d'aventure permettant de financer des projets d'exploration individuels ou collectifs à pied, à cheval, à vélo, en canoë, etc., en France ou à l'étranger !

<https://la-guilde.org>

www.bourses-expe.com

<http://millet-expedition-project.com>

> Autres bourses disponibles sur :

www.centre-francais-fondations.org

www.fondationdefrance.org

Réduire les voyages en avion est un engagement majeur pour la planète, mais il n'est pas facile de s'en passer complètement ! C'est pourquoi des sites permettent désormais de **calculer et compenser votre bilan carbone**. Un moindre mal pour la planète !

www.goodplanet.org - <https://greentripper.org>

PORTAIL EUROPEEN DE LA JEUNESSE



europa.eu/youth

Envie de nouvelles expériences ?

Connecte-toi sur le portail européen de la jeunesse pour découvrir les initiatives qui te permettront d'apprendre, de travailler ou de faire du volontariat en Europe et au-delà, et de faire entendre ta voix en tant que citoyen européen.



EN SAVOIR PLUS

L'information à la source

Eurodesk est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Il réunit plus de 2 100 référents dans 37 pays et est soutenu par la Commission européenne. En France, plus de 140 coordinateurs et référents sont présents dans les structures Info Jeunes en métropole et Outre-mer pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger. Le réseau Eurodesk France est coordonné par le CIDJ (*Centre d'information et de documentation jeunesse*) à Paris.

<https://eurodesk.eu> - www.cidj.com/eurodesk

Suivez @EurodeskFR sur Facebook, Instagram et Twitter !

Ce réseau d'experts apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, conçoit des ressources, organise des événements, forme les professionnels et gère le Portail européen de la jeunesse.



Eurodesk **recense de nombreuses opportunités** (stages, volontariats, bourses, concours, etc.) pour bouger en Europe et un peu plus loin sur <https://programmes.eurodesk.eu>



Besoin d'être conseillé sur votre projet à l'étranger ou de contacter un professionnel de la mobilité dans votre futur pays de destination ? <https://map.eurodesk.eu>

■ Informations générales

L'Europe est à vous

<https://europa.eu/youreurope>

Découvrir le monde

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr

Portail européen de la jeunesse

<https://youth.europa.eu>

■ Programmes européens

Corps européen de solidarité

https://europa.eu/youth/solidarity_fr
www.corpeuropeensolidarite.fr

Agence Erasmus+ France

Education et Formation
<https://agence.erasmusplus.fr>

Portail des Agences Erasmus+

<https://info.erasmusplus.fr>

Agence Erasmus+ France
Jeunesse & Sport

www.erasmusplus-jeunesse.fr

■ Études

Eurydice, le réseau européen sur les systèmes éducatifs

<https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice>

■ Euroguidance

www.euroguidance-france.org

■ Emploi

Outils Europass

<https://europa.eu/europass>

Portail européen sur la mobilité de l'emploi

<https://ec.europa.eu/eures>

Pôle Emploi international

www.pole-emploi.fr

(rubrique Mobilité internationale)

■ Partir autrement

Service Civique

www.service-civique.gouv.fr

Chantiers internationaux

www.cotravaux.org

Volontariat de solidarité internationale

www.france-volontaires.org

Ministère de l'Enseignement supérieur

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Reconnaissance professionnelle

www.enic-naric.net

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr

Volontariat international en entreprise/administration

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

Échanges franco-allemands

www.ofaj.org

Échanges franco-québécois

www.ofaj.org

Structures Info Jeunes

Charente

Info Jeunes Cognac

Mairie de Cognac
53 rue d'Angoulême
16100 COGNAC
05 45 82 62 00
info16@ville-cognac.fr

Info Jeunes Angoulême - Charente

Centre Information Jeunesse d'Angoulême
4 place du Champ de Mars
16000 ANGOULÊME
05 45 37 07 30 / 06 45 67 90 04
europedirect.descharentes@info-jeunesse16.com
www.europe-direct-charentes.eu

eurodesk

Nouvelle Aquitaine

Charente-Maritime

Info Jeunes Royan Atlantique

Mission Locale de l'Agglomération de Royan Atlantique
69 rue Paul Doumer - 17200 ROYAN
05 46 06 60 70
ophelie.rogatien@bij-ara.com
maud.delatouche@bij-ara.com
f bij.dupaysroyannais
www.ml-pays-royannais.com

Info Jeunes La Rochelle - Charente Maritime

CDIJ La Rochelle
École Dor - 24 rue Saint Jean du Pérot
BP 1005 - 17087 LA ROCHELLE Cedex 02
05 46 41 16 36
accueil@cdij17.fr
www.infojeunesse17.com

Info Jeunes Vals de Saintonge

Communauté de communes Vals de Saintonge
37 rue Porte de Niort
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 33 65 35
bij@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr

Info Jeunes Saintonge

Mission Locale de la Saintonge
15 rue Saint-Eutrope
BP 700 67 - 17103 SAINTES Cedex
05 46 97 49 50
chakori.z@milo-saintonge.asso.fr
www.milo-saintonge.asso.fr

Info Jeunes Rochefort

Mairie de Rochefort - Espace Jeunes
27-29 avenue des Déportés et Fusillés
17300 ROCHEFORT
05 46 82 91 81
bijrochefort@gmail.com
f espacejeunesrochefort

Info Jeunes Ile d'Oléron

Communauté de communes de l'Ile d'Oléron
9 avenue de Bel Air
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
05 46 76 63 07 / 06 46 28 30 76
bij@cdc-oleron.fr
@bij.oleron

Info Jeunes Surgères - Aigrefeuille d'Aunis

Communauté de communes Aunis Sud
Point Info Jeunes de Surgères
Square du Château
BP 89 - 17700 SURGÈRES
05 46 07 76 10 / 06 21 56 45 32
bij@aunis-sud.fr
www.aunis-sud.fr

Corrèze

Info Jeunes Ventadour Egletons Monédières

Espace Jeunes de la Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières
Square Offenheim - 19300 EGLÉTONS
05 55 93 12 04
espace-jeunes@cc-ventadour.fr
www.cc-ventadour.fr (Services / Enfance-Jeunesse / Espace Jeunes)
f espacejeunesegletons

Creuse

Info Jeunes Guéret

ALISO - Réseau des acteurs du lien social
8 bis place du Marché - 23000 GUÉRET
05 55 52 00 40
contact@aliso.fr
https://aliso.fr

Info Jeunes Creuse - La Souterraine

Maison des Jeunes et de la Culture
27 rue de Lavaud - 23300 LA SOUTERRAINE
05 19 02 10 31
pij@mjasout.fr
<https://mjasout.fr>

Deux-Sèvres

Info Jeunes CIJ Niort

Mission Locale Sud Deux-Sèvres
4 rue François Viète - 79000 NIORT
05 49 17 50 53
cij-mls@mls79.fr
www.mission-locale-sud79.fr
f cij-jeuneaniort
@cij_niort

Dordogne

Info Jeunes Com' d'Agglo Bergeracoise

Communauté d'agglomération Bergeracoise
6 place Doublet - 24100 BERGERAC
05 53 58 11 77
bij@la-cab.fr
<https://www.la-cab.fr/bureau-information-jeunesse>

Info Jeunes Périgueux

Mairie de Périgueux
10 bis avenue Georges Pompidou
24000 PÉRIGUEUX
05 53 53 52 81
cij@perigueux.fr
www.perigueux-jeunesse.fr

Gironde

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine /

Site de Bordeaux

125 Cours d'Alsace et Lorraine - 33000 BORDEAUX
05 56 56 00 56
bordeaux@crijna.fr
www.infojeunes-na.fr
@infojeunesbordeaux

Info Jeunes ABC Blanquefort

Association ABC
8 rue Raymond Valet - 33290 BLANQUEFORT
05 57 93 12 93
sam.nunes@abc-blanquefort.com
jeunesse@abc-blanquefort.com
<https://abc-blanquefort.com/jeunesse>

Info Jeunes Libourne

Communauté d'agglomération du Libournais
Résidence Quilliot
33 allées Robert Boulin - 33500 LIBOURNE
05 57 74 06 52
bij-libourne@lcali.fr
www.libourne.fr (Utile / Jeunesse)

Info Jeunes Mérignac

Mairie de Mérignac - Médiathèque
Place Charles de Gaulle - 33700 MÉRIGNAC
05 57 00 02 40
bij@merignac.com
www.merignac.com (Mon quotidien / Grandir et étudier)

Info Jeunes Pessac

Mairie de Pessac - Le 12-25 info jeunes et initiatives étudiantes
2 bis avenue Dulout - 33600 PESSAC
05 57 93 67 80
12.25@mairie-pessac.fr
www.pessac.fr (Au quotidien / Famille)

Haute-Vienne

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine /

Site de Limoges
Carré Jourdan, 13 cours Jourdan
87000 LIMOGES
05 55 10 08 00
limoges@crijna.fr
www.infojeunes-na.fr
@infojeuneslimoges

Landes

Info Jeunes MACS

Communauté de communes Marenne
Adour Côte Sud
17 Avenue Georges Pompidou
40130 CAPBRETON
05 58 41 09 51
escalainfo@cc-macs.org

Info Jeunes Côte Landes Nature

Communauté de Communes Côte Landes Nature
272 avenue Jean Noël Serret - 40260 CASTETS
05 58 55 79 55 / 06 70 68 63 66
pij@cc-cln.fr
<https://www.cc-cln.fr>

Info Jeunes Chalosse

Hinx Média Loisirs
51 route de Gamarde - 40180 HINX
07 81 60 55 77
pij@hinx.fr

Info Jeunes Mimizan

Mairie de Mimizan
5 rue de la gare - 40200 MIMIZAN
05 58 09 46 18
pij@mimizan.com / espace.jeunes@mimizan.com
www.mimizan.fr

Info Jeunes Mont de Marsan Agglo

Mont de Marsan Agglomération
15 rue Lacataye - 40000 MONT DE MARSAN
05 58 03 82 63
bij@montdemarsan-agglo.fr
www.montdemarsan-agglo.fr
(Ses compétences / Pôle Jeunesse)

Lot-et-Garonne

Info Jeunes Marmande

Mairie de Marmande
3 rue de l'Observance - 47200 MARMANDE
05 53 93 46 49
bij@mairie-marmande.fr
www.mairie-marmande.fr (Vivre ma ville / Scolarité et jeunesse / Jeunesse)

Pyrénées-Atlantiques

Info Jeunes Hendaye

Mairie d'Hendaye
15 rue du Port - 64700 HENDAYE
05 59 20 41 41
bij@hendaye.com
www.hendaye.fr

Info Jeunes Ustaritz et Uztaritze

Mairie d'Ustaritz
11 rue de la Gare - Bâtiment Mailliarena
64480 USTARITZ
06 26 81 77 31
pij@ustaritz.fr
www.ustaritz.fr

Vienne

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine /

Site de Poitiers
45 Place Charles de Gaulle - 86000 POITIERS
05 49 60 68 68
poitiers@crijna.fr
www.infojeunes-na.fr
@infojeunespoitiers

Info Jeunes Grand Châtelleraut

Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut
4 rue Aimé Raseteau
86100 CHÂTELLERAUT
05 49 23 70 00
le4@grand-chatelleraut.fr
www.grand-chatelleraut.fr (Vivre / Jeunesse)



> Info Jeunes, c'est quoi ?

Un réseau pour informer et aider gratuitement les jeunes sur toutes les thématiques (études, santé, logement, emploi, loisirs, engagement, départs à l'étranger...).

Suivez Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine sur les réseaux sociaux :

Instagram :

- Bordeaux : @infojeunesbordeaux
- Limoges : @infojeuneslimoges
- Poitiers : @infojeunespoitiers

Twitter : @InfoJeunesNA

Serveur Discord : discord.gg/8WYd9m52Ts

Chaîne Youtube : Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine



EUROPE DIRECT

> EUROPE DIRECT, c'est quoi ?

L'information européenne près de chez vous.

Service gratuit, pour tout public, sur tous les sujets.

Un réseau de 424 structures dans l'Union européenne, dont 50 en France.

En Nouvelle-Aquitaine, 6 centres EUROPE DIRECT ont été labellisés par la Commission européenne et le Parlement européen pour la période 2021-2025.

Suivez-nous sur Facebook :

@EuropeDirectNouvelleAquitaine
@EuropeDirectBordeaux
@leuropeenvienne

Tous nos contacts : <https://linktr.ee/EuropeDirectNA>

6 CENTRES EN NOUVELLE AQUITAINE POUR
#INFORMER
#ANIMER
#CONSEILLER
AUTOUR DE EU

AVEC LE SUPPORT DE

